

Programme de travail 2023

Table des matières

| | |
|--|----------------|
| ■ PRÉSENTATION - INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE (INJEP) | PAGE 3 |
| ■ SYNTHÈSE DES ORIENTATIONS POUR 2023 | PAGE 6 |
| ■ ENQUÊTES, DONNÉES ET ÉTUDES STATISTIQUES | PAGE 8 |
| I. Opérations statistiques et études sur la jeunesse | page 8 |
| A. Accueils collectifs de mineurs | page 8 |
| B. Service civique et service national universel | page 8 |
| C. Indicateurs sur la jeunesse | page 9 |
| D. Autres enquêtes et études sur la jeunesse | page 10 |
| II. Opérations statistiques et études sur le sport | page 11 |
| A. Licences, clubs et équipements sportifs | page 11 |
| B. Économie du sport | page 12 |
| C. Enquête et études des pratiques physiques et sportives | page 12 |
| D. Chiffres-clés du sport | page 15 |
| III. Opérations statistiques et études de l'emploi et des diplômes dans le champ du sport et de l'animation | page 15 |
| A. Diplômes délivrés par le ministère en charge des sports et de la jeunesse | page 15 |
| B. Emplois aidés | page 16 |
| C. Métiers du sport et de l'animation | page 16 |
| IV. Opérations statistiques et études sur la vie associative | page 16 |
| A. Pilotage du groupe des producteurs de données sur la vie associative | page 16 |
| B. Enquêtes et études en cours sur la vie associative | page 16 |
| V. Statistiques locales | page 18 |
| ■ ÉTUDES ET RECHERCHES | PAGE 19 |
| I. Inégalités, discriminations, accès aux droits | page 19 |
| II. Travail de jeunesse et accompagnement | page 21 |
| III. Territoires et politiques de jeunesse | page 22 |
| IV. Engagement, participation | page 23 |
| V. Éducation populaire, vie associative | page 24 |
| VI. Pratiques sportives et culturelles | page 26 |
| VII. Production statistique et synthèse de données quantitatives | page 29 |
| VIII. Publication et animation de revue et collection scientifiques | page 30 |
| A. Revue <i>Agora débats/jeunesses</i> | page 30 |
| B. "Cahiers de l'action" | page 31 |
| ■ EXPÉRIMENTATION ET ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES | PAGE 32 |
| I. Piloter les expérimentations, dégager leurs enseignements, diffuser leurs résultats | page 32 |
| A. Les expérimentations en cours | page 32 |
| B. Démarrage de nouvelles expérimentations au printemps 2023 | page 50 |
| C. Perspectives de mobilisation du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse en 2023 | page 50 |

| | |
|--|----------------|
| II. Contribuer à l'évaluation des politiques publiques | page 51 |
| A. Évaluation du service national universel | page 51 |
| B. Évaluation nationale du programme des Cités éducatives | page 51 |
| C. Évaluation du plan "1 jeunes 1 mentor" | page 52 |
| D. Évaluation "2h de sport en plus au collège" | page 52 |
| E. Évaluation de l'impact des jeux olympiques et paralympiques | page 53 |
| F. Évaluation du Pass'Sport | page 53 |
| | |
| III. Faire connaître les résultats et les enseignements des travaux conduits | page 53 |
| A. Publication | page 53 |
| B. Colloques de restitution et communications | page 54 |
| | |
| ■ DOCUMENTATION — CENTRE DE RESSOURCES | PAGE 55 |
| | |
| I. Mise à disposition et enrichissement d'un fonds documentaire spécialisé | page 55 |
| A. Description du fonds | page 55 |
| B. Les publics | page 55 |
| C. Politique documentaire | page 56 |
| D. Offre de services | page 59 |
| | |
| II. Les veilles réalisées par la mission Documentation | page 60 |
| A. Veilles documentaires thématiques | page 60 |
| B. Livrables de veille | page 61 |
| | |
| III. Gestion d'un catalogue en ligne : le portail Télémaque | page 62 |
| A. Consolidation du système d'information documentaire | page 62 |
| B. Création d'un affichage dédié au fonds "FEJ" | page 62 |
| C. Suivi du système d'information documentaire | page 62 |
| | |
| ■ VALORISATION/DIFFUSION | PAGE 63 |
| | |
| 1. Soutenir et développer une production éditoriale riche et adaptée aux publics | page 63 |
| | |
| 2. Enrichir les modalités de diffusion numérique | page 65 |
| A. Développer des formats web lisibles et attractifs facilitant l'appropriation | page 65 |
| B. Elargir les canaux de diffusion : plateformes spécialisées et réseaux sociaux | page 65 |
| | |
| 3. Valoriser l'expertise et la mise en débat par l'activité événementielle | page 66 |
| A. Organiser des conférences-débats, rencontres et colloques | page 66 |
| B. Renforcer le caractère public des événements et débats, diversifier les thèmes et les formats | page 66 |
| | |
| 4. Renforcer l'information auprès des publics pour développer la notoriété | page 66 |
| A. Consolider le rythme et le champ des communications | page 67 |
| B. Toucher différents publics | page 67 |
| | |
| ■ PÔLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER | PAGE 63 |
| | |
| 1. Programmation, exécution et suivi des crédits | page 68 |
| | |
| 2. Gestion administrative et financière du fonds d'expérimentation pour la jeunesse | page 69 |

PRÉSENTATION — INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE (INJEP)

Observatoire producteur de connaissances, l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) est un centre de ressources et d'expertise sur les questions de jeunesse, d'éducation populaire, de vie associative et de sport, et sur les politiques qui leur sont dédiées.

Sa mission : contribuer à améliorer la connaissance dans ces domaines par la production de statistiques et d'analyses, l'observation, l'expérimentation et l'évaluation. Son ambition : partager cette connaissance avec tous les acteurs et éclairer la décision publique. Rassemblant des experts de disciplines variées (statisticiens, sociologues, économistes, documentalistes...), l'INJEP produit, rassemble, analyse, synthétise et diffuse des connaissances sur les jeunes et les politiques de jeunesse du niveau local au niveau européen, sur les démarches d'éducation populaire, sur la vie associative et le sport. Il constitue ainsi un pôle de ressources et d'expertise pour les élus et les professionnels.

L'INJEP : CREUSET DE NOUVELLES CONNAISSANCES ET DE NOUVELLES DONNÉES PUBLIQUES

L'INJEP conduit un programme d'études et de recherches et produit des données statistiques contribuant à éclairer les problématiques et enjeux des questions de jeunesse, d'éducation populaire, de vie associative, de sport d'engagement citoyen. L'institut comprend le service statistique ministériel en charge de la jeunesse, de la vie associative et du sport. Il participe également à l'animation de la recherche, notamment à travers le pilotage de la revue scientifique Agora débats/jeunesses.

L'INJEP : LIEU UNIQUE À L'INTERFACE DES DIFFÉRENTS ACTEURS

À la croisée des univers de la recherche, des statistiques publiques, des élus ou professionnels, l'INJEP est un expert de référence capable de produire des données et analyses qui bénéficient à la fois des apports de la recherche et de l'expérience de terrain. Grâce à ce positionnement spécifique, il joue un rôle de passerelle entre les différents acteurs.

L'INJEP : LABORATOIRE D'IDÉES : EXPÉRIMENTATIONS ET PRATIQUES INNOVANTES

À travers notamment l'animation du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse, l'INJEP accompagne les initiatives innovantes des acteurs de terrain. Il suit les expérimentations, leur donne de la visibilité et, à partir de leurs évaluations, capitalise les bonnes pratiques et propose des pistes pour les modéliser. L'objectif est ainsi d'étudier les effets des projets et d'orienter les politiques publiques vers les dispositifs les plus efficaces.

En lien avec les professionnels de jeunesse et de l'éducation populaire, et en veille sur les évolutions et pratiques innovantes qu'il valorise, l'INJEP participe à la mutualisation et à l'essaimage de bonnes pratiques.

→ Des publications

Reflet de son activité, l'INJEP produit de nombreuses publications :

- Des résultats d'études ou d'évaluations qui prennent la forme de rapports, d'ouvrages ou de synthèses (*INJEP Analyses & synthèses*)
- Une revue de recherche *Agora débats/jeunesses*
- Une collection de mutualisation des pratiques de terrain, outil de réflexion et d'action « Les Cahiers de l'Action »
- Toutes ces productions sont disponibles sur le site internet de l'INJEP

→ Un centre de documentation

L'INJEP dispose d'un centre de ressources qui offre un fonds spécialisé unique en France sur les questions de jeunesse, d'éducation populaire-animation, de vie associative et des sports. Ouvert à l'ensemble des acteurs de ces domaines, ainsi qu'aux chercheurs, il est un outil précieux pour l'ensemble des activités de l'institut.

→ Des événements, des interventions

L'expertise de l'INJEP se caractérise également par des interventions ponctuelles ou régulières auprès des acteurs. L'INJEP vise également à partager cette expertise avec le plus grand nombre, en l'inscrivant dans l'espace public. Pour ce faire, l'Institut organise régulièrement des conférences-débats, séminaires et rencontres rassemblant des acteurs d'horizons variés. ■

STATUT ET ORGANISATION

Créé par le décret du 24 décembre 2015 (n° 2015-1771), l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) est un service à compétence nationale rattaché à la directrice de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, au sein du Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

- Cinq missions, assistées par un pôle administratif et financier, le composent :
- La mission Enquêtes, données et études statistiques
- La mission Études et recherche
- La mission Expérimentation et évaluation des politiques publiques
- La mission Valorisation et diffusion
- La mission Documentation — centre de ressources
- Un pôle administratif et financier

L'INJEP dispose d'un Conseil scientifique et d'orientation renouvelé en 2021 pour trois ans. À cette occasion, des changements ont été opérés avec la création de commissions thématiques, l'une dédiée à la jeunesse et aux politiques de jeunesse, et l'autre à la vie associative, à l'éducation populaire et aux sports. Le Conseil et les commissions sont des instances de propositions et de discussions sur l'ensemble du périmètre d'activité scientifique de l'Institut.

SYNTHÈSE DES ORIENTATIONS POUR 2023

L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire **veut conforter sa position de centre d'expertise sur la jeunesse, l'éducation populaire, le sport et la vie associative**, ainsi que sur les politiques qui leur sont dédiées.

Fidèle à sa tradition, l'institut continuera à **croiser les regards et les approches, qualitatives comme quantitatives**, et aura à cœur de **faire dialoguer les chercheurs, statisticiens et évaluateurs avec les décideurs publics et les professionnels de terrain**.

L'Institut continuera par ailleurs à apporter un soin particulier à **favoriser l'accès à ses publications et travaux, en multipliant les supports et les formats de restitution**, afin qu'ils soient mis en partage, utiles et accessibles à tous. Ces travaux continueront à être menés avec la même exigence de rigueur : la production statistique de l'Institut répond à un haut niveau de qualité et de neutralité exigé par le service statistique public, les dispositifs d'évaluations obéissent à des exigences scientifiques élevées, et l'Institut développe les collaborations avec la recherche.

Conformément à son projet de service, les missions de l'INJEP se décomposent en deux axes principaux :

- **produire des connaissances originales pertinentes et actualisées dans les domaines de la jeunesse, de l'éducation populaire de la vie associative et du sport**. L'institut est chargé notamment d'analyser la situation des jeunes et les politiques qui leur sont destinées.
- **constituer un pôle de ressources et d'expertise pour l'ensemble des acteurs dans ces domaines** et participer à diffuser les connaissances auprès de ces publics.

Par-delà les activités conduites par les cinq missions de l'institut, le projet de service de l'INJEP pour 2021-2025 est marqué par plusieurs défis et ambitions pour les cinq années à venir :

- **Faire référence dans ses domaines d'expertise** que sont la jeunesse, l'éducation populaire, la vie associative et le sport, en produisant des travaux toujours plus utiles et pertinents pour les acteurs sur ces thèmes, mais également en investissant de nouveaux champs ;
- **Contribuer aux connaissances scientifiques et de terrain pour éclairer les politiques publiques**, en favorisant le croisement des expertises à travers la diversité des missions et des travaux de l'Institut. Ceci en accompagnant la réflexion et l'expertise des acteurs associatifs et professionnels, mais également en mettant un accent particulier sur la diffusion et l'accompagnement de l'appropriation des travaux par les acteurs ;
- **Consolider son positionnement dans un nouvel environnement institutionnel**, sur ses thématiques structurantes, en posant un regard sur tous les jeunes et en particulier les plus vulnérables ou en marge, en développant la capacité d'expertise sur le champ sportif, en renforçant l'expertise sur les politiques éducatives périscolaires et extra-scolaires, ainsi que la vie associative et l'engagement ;
- **Renforcer la dimension territoriale des travaux de l'Institut**, via le développement de l'observation à tous les échelons territoriaux, et en développant les travaux au niveau européen et international.

Ces grandes orientations se traduisent par la mise en œuvre de **sept priorités pour l'activité du service en 2023** :

- la réalisation et/ou l'exploitation de **grandes enquêtes statistiques nationales** sur des sujets caractérisés par un manque de données précises ou récentes (engagement associatif et dons aux associations, pratiques physiques et sportives, activités des adolescents en dehors de l'école, activités et ressources des centres et colonies de vacances...);
- la poursuite **des études sur la vie associative** (connaissance du tissu associatif dans ses dimensions d'emploi et de bénévolat, impact du mécénat...) et le montée en charge des études et évaluations sur le sport (inégalités sociales, sport et santé, lutte contre les discriminations, violences dans le sport, évaluation des Jeux olympiques et paralympiques 2024)
- le lancement ou la **poursuite de travaux de recherche originaux dans le domaine de la jeunesse et des politiques de jeunesse** (comportement électoral, mentorat, conditions de travail, rapport au travail, sexualité, parcours résidentiels, vie carcérale, politiques de jeunesse des métropoles...);
- la poursuite d'études sur **les effets et conséquences de la crise et de la période post-crise sanitaire sur les jeunes, les associations et la pratique sportive** ;
- **le soutien à la recherche**, avec la publication en 2023 de trois numéros de la revue académique de l'Institut (Agora débats/jeunesse), et **la deuxième édition du Prix de thèse de l'INJEP**. Ce Prix annuel vise à récompenser une thèse, pour sa qualité exceptionnelle, son originalité et son intérêt dans le champ de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative ou du sport ;
- **le lancement de nouvelles expérimentations du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse** (lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme des jeunes ultramarins) et **l'évaluation d'actions ou de dispositifs nouveaux ou structurants** (Service national universel, Cités éducatives, Service civique, Jeux olympiques et paralympiques 2024, mentorat, Pass'Sport, dispositif « 2h de sport de plus au collège »...);
- **l'amélioration continue de la valorisation des travaux de l'institut**, au travers d'une montée en puissance des formats numériques (vidéos, infographies), du renforcement des supports de diffusion courts (systématisation des synthèses dans les rapports produits par l'institut, publication d'une nouvelle édition des Chiffres-clés du sport et de la vie associative...), et de la poursuite des travaux de veille et de consolidation du fonds documentaire de l'Institut.

Ce document vise ainsi à présenter de manière détaillée l'activité de chacune des missions de l'INJEP. ■

ENQUÊTES, DONNÉES ET ÉTUDES STATISTIQUES

La Mission Enquêtes, données et études statistiques (MEDES) de l'INJEP est le service statistique ministériel (SSM) du ministère en charge de la jeunesse, des sports et de la vie associative. Elle met en œuvre un programme d'études et de statistiques dont les résultats permettent d'éclairer les politiques publiques du ministère.

Les missions de la MEDES sont transversales et s'articulent principalement autour des accueils collectifs de mineurs, de la mobilité internationale des jeunes, de la vie associative, des pratiques sportives et licenciées, de l'économie du sport, des métiers et emplois liés aux sports et à l'animation, ainsi que des diplômes délivrés par le ministère chargé de la Jeunesse et des Sports.

Elle coordonne l'ensemble des travaux statistiques produits au sein du ministère et veille, entre autres, à l'harmonisation des différents projets statistiques ou études sur le plan méthodologique.

1. OPÉRATIONS STATISTIQUES ET ÉTUDES SUR LA JEUNESSE

A. ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS

• ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS AVEC ET SANS HÉBERGEMENT

La Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA) réglemente et contrôle les accueils des mineurs avec hébergement (colonies/séjours de vacances notamment) ainsi que les accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires. La MEDES est chargée d'exploiter la base réglementaire et produit des statistiques annuelles sur ces accueils. Ces statistiques, mises en ligne sur le site de l'INJEP, détaillent l'activité de ces accueils : leur nombre, les effectifs d'enfants, la destination, le type et durée du séjour pour les accueils avec hébergement... Les données produites par la MEDES servent à actualiser les résultats publiés dans la collection INJEP Fiches Repères.

• ENQUÊTE AUPRÈS DES STRUCTURES D'ACCUEIL AVEC HÉBERGEMENT

Après un pilote en 2022 auprès de 250 structures, un bilan est en cours. Selon les résultats de ce bilan, la MEDES conduira en 2023, en partenariat avec la DJEPVA, une enquête auprès des organisateurs de séjours collectifs de mineurs avec hébergement.

L'objectif de cette enquête est d'obtenir une description fiable et précise de l'économie des séjours collectifs. En effet, il n'existe aucune source recensant de manière comparable les ressources et les charges des organisateurs, permettant de dresser un bilan de leur situation financière. L'enquête en grandeur réelle sera conduite auprès d'un échantillon d'organisateur d'ACM avec hébergement sélectionnés aléatoirement.

B. SERVICE CIVIQUE ET SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

• PRODUCTIONS D'INDICATEURS SUR LE SERVICE CIVIQUE

La MEDES exploite annuellement les bases de gestion de l'Agence du Service Civique (ASC) pour la production de données de cadrage sur ce dispositif, afin notamment d'actualiser les résultats publiés dans

la collection INJEP Fiches Repères ou de répondre aux demandes d'autres administrations sur le sujet (l'INSEE ou la Direction du Budget, par exemple). Ces données serviront également au suivi du déploiement du service civique.

- **ÉTUDE DE LA PLACE DU SERVICE CIVIQUE DANS LES TRAJECTOIRES DES VOLONTAIRES**

Un focus spécifique sur la place du service civique dans le parcours scolaire et d'insertion professionnelle des jeunes sortants du système éducatif a été introduit dans le questionnaire de l'édition 2020 de l'enquête Génération du CEREQ à la demande de l'Agence du service civique (ASC). L'ASC a confié au CEREQ l'exploitation des données de cette enquête qui a la particularité d'offrir une vision plus large du parcours des jeunes, trois ans après leur sortie du système éducatif, et de l'insertion du service civique dans ce parcours. L'INJEP, en partenariat avec l'ASC, pourra apporter un éclairage complémentaire.

Au-delà de cette enquête, la MEDES explorera les possibilités d'exploitation des nouveaux appariements de données administratives, en particulier Trajam (Dares) et Inser'Sup (SIES), pour étudier la place du service civique dans les trajectoires d'études et professionnelles des volontaires.

- **ÉVALUATION DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL**

L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) a été missionné pour piloter l'évaluation du Service national universel (SNU). Les objectifs généraux de cette évaluation sont d'observer les conditions de mise en œuvre opérationnelle du SNU, de rendre compte des différences sur chacun des territoires et d'analyser la réception par les différents acteurs concernés.

Pour ce faire, depuis 2019 le dispositif d'évaluation des phases de préfiguration et de déploiement repose sur des méthodes d'évaluation mixtes. La MEDES a piloté plus particulièrement le volet quantitatif de l'évaluation au travers d'un questionnaire administré à l'ensemble des jeunes volontaires ayant participé à la phase de cohésion du SNU (juin 2019, juin 2021, juin-juillet 2022) et un an après, au sujet de leur mission d'intérêt général, seconde phase obligatoire du SNU (septembre 2020, août-septembre 2022). Ces données seront mises à disposition des chercheurs sur le réseau Quetelet-Progedo-Diffusion.

Dans le cadre de la montée en charge de ce dispositif, la MEDES sera associée avec les autres missions de l'INJEP à la poursuite de l'évaluation auprès des cohortes suivantes. En 2023, plusieurs opérations d'évaluation seront prévues, en fonction de l'évolution du dispositif, qui pourrait être progressivement généralisé. Une enquête statistique auprès des jeunes des 3 séjours du premier semestre 2023, via un questionnaire en ligne à l'issue du séjour de cohésion.

Les résultats feront l'objet d'une publication dans la collection INJEP Analyses et Synthèse.

C. INDICATEURS SUR LA JEUNESSE

- **CHIFFRES CLES DE LA JEUNESSE**

En rassemblant les principaux indicateurs de la statistique publique, organisés en grandes thématiques (santé, marché du travail, etc.), ce tableau de bord fournit à l'ensemble des acteurs de jeunesse une vision transversale et objective des jeunes de 15 à 30 ans. La MER et la MEDES collaborent pour actualiser ces indicateurs en ligne. Une publication de synthèse « Chiffres Clés de la jeunesse » est réalisée régulièrement.

- **MOBILITÉ INTERNATIONALE DES JEUNES**

La MEDES collecte l'ensemble des données fournies par les différents acteurs (opérateurs, programmes,

dispositifs) de la mobilité internationale des jeunes et les consolide dans une base statistique dont elle assure la gestion. Elle réalise une exploitation à partir de ces données dont les principaux résultats sont présentés lors de la réunion des opérateurs de la mobilité internationale. Par ailleurs, ces données, ainsi que celles du baromètre DJEPVA sur la jeunesse, sont mobilisées pour la rédaction d'une publication faisant un état des lieux de la mobilité internationale des jeunes dans la collection INJEP Fiches Repères.

D. AUTRES ENQUÊTES ET ÉTUDES SUR LA JEUNESSE

• ENQUÊTES SUR LES ACTIVITÉS DES COLLÉGIENS ET LYCÉENS EN DEHORS DE L'ÉCOLE

L'INJEP et la DEPP (Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance), service statistique ministériel du ministère en charge de l'Éducation nationale, ont réalisé ensemble une enquête auprès des élèves du panel 2011 géré par la DEPP. Cette enquête, qui s'est déroulée entre mars et juillet 2019 auprès des élèves du panel recrutés en 2011 à l'entrée en CP, vise à mieux connaître les activités réalisées en dehors de l'école par les jeunes, en particulier les pratiques sportives des jeunes, leur participation à la vie citoyenne, mais également de mieux savoir comment est occupé le temps des vacances scolaires.

Le projet d'études conduit avec la DEPP sur la manière dont les collégiens occupent leur temps libre en période scolaire, ainsi que celui sur les profils de pratique sportive des adolescents seront finalisés. Deux autres études seront conduites. La première analysera la façon dont les collégiens occupent leurs « petites » vacances (Toussaint, Noël, février) entre séjours en famille, stage ou séjour sportif, centres de loisirs, colonies de vacances. Dans la perspective du nouveau dispositif « 2 heures supplémentaires de sport au collège », un deuxième projet d'étude portera sur le profil des collégiens peu et pas pratiquants de sport. Les résultats de ces études feront l'objet de publications dans la collection INJEP Analyses et Synthèse.

En 2023, les élèves du panel recrutés en 2011 seront réinterrogés par la DEPP, le questionnaire inclura des questions sur la pratique sportive et leur engagement. Les données seront disponibles en 2024 et permettront d'analyser la baisse de la pratique sportive des adolescents habituellement observée après l'entrée au lycée.

• ÉTUDE SUR L'ÉVOLUTION DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES JEUNES PENDANT LA CRISE SANITAIRE

Les données issues de l'Enquête nationale sur le vécu du travail et du chômage pendant la crise sanitaire liée au Covid-19 (TRACOV) de la DARES, permettent de documenter la façon dont la crise sanitaire a affecté les jeunes travailleurs.

Les spécificités de l'emploi des jeunes (plus précaires, moins insérés dans les collectifs de travail, notamment), mais également leurs conditions de logement, ou leur familiarité avec les technologies informatiques et mobiles ont pu avoir des effets particuliers sur les changements de situations professionnelles (perte d'activité, changement de poste ou d'employeur), les évolutions des conditions de travail (par le développement du travail à distance ou le chômage partiel) et l'exposition aux risques psychosociaux (isolement, stress, tensions au travail, par exemple).

L'analyse de ces données ainsi que celles des dernières éditions du Baromètre sur la jeunesse permettront de mettre en lumière les différences entre les jeunes travailleurs et les générations précédentes, mais également les clivages qui traversent la jeunesse en ce qui concerne le vécu de la crise sanitaire au travail et leur rapport au travail. Les résultats feront l'objet d'une publication dans la collection INJEP Analyses et Synthèse.

- **ÉTUDE SUR LES JEUNES EN OUTREMER SUR LA BASE DE L'ENQUÊTE « MIGRATIONS, FAMILLE ET VIEILLISSEMENT (MFV-2) » DE L'INED**

L'INJEP a noué un partenariat avec l'Institut national d'études démographiques (INED) dans le cadre de l'enquête « Migrations, Famille et Vieillessement (MFV-2), première enquête sociodémographique de grande ampleur conduite dans les départements et régions d'outremer (DROM). Cette enquête a pour objet l'analyse et la mesure des mutations sociodémographiques à l'œuvre au sein de chacune de ces collectivités : importance et caractéristiques des migrations, évolution des structures familiales, changements des comportements de reproduction, place et perspectives d'avenir de la jeunesse, importance de la précarité sociale, évolution des formes traditionnelles de solidarités en lien avec le vieillissement des populations. Cette enquête donnera lieu à des publications sur la jeunesse en 2023.

2. OPÉRATIONS STATISTIQUES ET ÉTUDES SUR LE SPORT

A. LICENCES, CLUBS ET ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

- **RECENSEMENT ANNUEL DES LICENCES ET CLUBS SPORTIFS**

Un recensement des licences et clubs est réalisé annuellement par la MEDES auprès des 118 fédérations sportives agréées, dans le cadre des conventions d'objectifs que l'État signe avec les fédérations. Chacune d'entre elles fournit deux fichiers détaillés relatifs aux licences délivrées et aux clubs qui lui sont affiliés. Les statistiques de l'année N, ventilées par fédérations, régions, départements, sexe et tranche d'âges, sont mises en ligne sur le site de l'INJEP en juillet N+1. Les principaux résultats feront l'objet d'une nouvelle publication en 2023, au format INJEP Fiches Repères, qui sera actualisée annuellement.

Depuis 2022, à titre expérimental, la MEDES demande également aux fédérations sportives combien de licences ont été délivrées à la date du recensement depuis le début de la saison en cours. Des travaux méthodologiques seront conduits en 2023 pour confronter cet indicateur partiel avec le réalisé sur la saison complète et tenter d'estimer un indicateur provisoire sur le nombre de licences de l'année en cours N, avant publication de l'indicateur définitif l'année N+1. Si ces travaux aboutissaient, cet indicateur provisoire pourrait être mobilisé pour évaluer l'impact des jeux olympiques et paralympiques sur la pratique fédérale dès début 2025.

Ces fichiers sont, de plus, transmis à l'INSEE pour géocodage : détermination du code commune, ainsi que du code « quartiers prioritaires ». Les fichiers transmis par les fédérations sont contrôlés et subissent de premières corrections avant d'être formatés et adressés à l'INSEE.

Une base de données détaillée des licences est confectionnée en croisant les communes et les différentes fédérations sportives. Les effectifs de licences sont ventilés par sexe, tranche d'âges et appartenance ou non à un quartier prioritaire. Cette base est mise à disposition des utilisateurs en open data sur le site public data.gouv.fr et alimente l'observatoire territorial du sport et de la jeunesse, carto-stats.injep.fr.

- **ÉTUDES SUR LES LICENCES ET CLUBS SPORTIFS**

Les données issues du recensement constituent une source d'information particulièrement riche permettant une analyse approfondie de la pratique sportive licenciée. La MEDES est régulièrement sollicitée par la Direction des Sports pour produire des analyses.

La MEDES réalise régulièrement des études explorant cette source sous un angle nouveau. La MEDES

travaille depuis 2018 à l'amélioration de la qualité des indicateurs sur la pratique sportive en Quartier Prioritaire de la Ville ainsi que sur la relation entre les clubs et ses licenciés (différence entre le département de résidence et celui du club où la licence est délivrée). Ces travaux sur la pratique sportive en QPV alimentent le rapport annuel de l'Observatoire national des politiques de la ville et feront l'objet d'une publication dans la collection Fiches Repères INJEP Fiches Repères sur la pratique sportive en QPV.

Des travaux d'analyse seront aussi initiés en 2023 sur la pratique et les sports pratiqués selon les âges. Les données du recensement des licences pourront être complétées par celles de l'enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives 2020. Les résultats feront l'objet d'une publication dans la collection INJEP Analyses et Synthèse.

• TRAVAUX SUR LE RECENSEMENT DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

En lien avec la Direction des sports, la MEDES participe au pilotage du recensement des équipements sportifs. Ce dernier étant actuellement engagé dans une démarche de refonte, la MEDES se place en appui aux réflexions de la Direction des sports du fait de son rôle de principal exploitant de la donnée. Dans l'attente de la stabilisation de l'opération, la mission répond aux demandes sur les données existantes. Celles-ci seront mobilisées dans le cadre d'une étude sur les lieux de la pratique sportive après appariement avec les données de l'ENPPS 2020 et pourront l'être dans le cadre d'un projet d'étude des données géocodées licences-clubs-équipements visant à caractériser l'offre et la demande de pratique sportive.

B. ÉCONOMIE DU SPORT

• POIDS ECONOMIQUE DU SPORT

Le service statistique ministériel produit régulièrement des éléments destinés à mesurer le poids économique du sport dans l'économie nationale. Les principales composantes sont les dépenses en faveur du sport et les échanges extérieurs de bien à usage sportif.

En 2019, suite à des travaux méthodologiques de la mission en lien avec la Direction Générale des Finances Publiques, la dépense sportive des administrations publiques a été révisée suite à l'intégration de nouvelles sources de données issues de la comptabilité publique. Les résultats font l'objet d'une publication au format INJEP Fiches Repères.

C. ENQUÊTE ET ÉTUDES DES PRATIQUES PHYSIQUES ET SPORTIVES

• PROJET ENQUETE THEMATIQUE SUR LES VIOLENCES DANS LE SPORT ET LES COLONIES DE VACANCES

Dans le cadre du comité de concertation de l'enquête Vécu et ressenti en matière de sécurité (VRS) mis en œuvre par le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSM-SI), la MEDES et la Direction des Sports ont fait en 2021 une proposition d'enquête thématique sur les victimations dans le sport. Le sujet étant inédit, cette proposition a retenu l'attention du comité scientifique de l'enquête VRS. L'enquête VRS ne porte que sur des personnes majeures, or l'enfance et d'adolescence sont à la fois des âges où la pratique sportive est plus élevée et des moments de vulnérabilité. Une attention particulière sera donc portée au recueil des faits s'étant déroulés dans le passé, avant la majorité des victimes. Les violences subies lors de séjours en colonies de vacances pourront ainsi également être abordées à l'occasion de ce questionnement rétrospectif.

La collecte de ce questionnaire thématique se fera en 2024, auprès d'un échantillon de répondants à l'enquête Socle surreprésentant les personnes sportives ainsi que celles ayant déclaré des victimations dans un cadre sportif lors de l'interrogation du questionnaire socle en première phase d'enquête.

La conception du questionnaire thématique sera finalisée début 2023, en partenariat avec l'équipe conceptrice, la Direction des Sports et un comité scientifique réunissant des chercheurs spécialistes du sujet, en vue du pilote mi 2023.

- **EXPLOITATION DE L'ÉDITION 2020 DE L'ENQUÊTE NATIONALE SUR LES PRATIQUES PHYSIQUES ET SPORTIVES**

En 2020 la MEDES a mené, en collaboration avec la Direction des sports et l'université Claude Bernard-Lyon 1, une nouvelle édition de la grande enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives (ENPPS). L'année 2023 sera consacrée à la poursuite de l'exploitation et de la valorisation des résultats de cette enquête. Ainsi, des études portant sur notamment sur les pratiques de loisir et de vacances, ainsi que sur le e-sport seront réalisées. Elles pourront être publiées dans la collection INJEP Analyses et Synthèses.

Les données seront mises à disposition des chercheurs sur le réseau Quetelet-Progedo-Diffusion début 2023. Pour poursuivre l'exploitation et la valorisation des résultats de l'ENPPS, un appel à projet de recherche sera lancé en collaboration avec la MER. Des post-enquêtes auprès des personnes ayant répondu à l'enquête en 2020 pourraient être réalisées.

- **EXPLOITATION DU BAROMÈTRE NATIONAL SUR LA PRATIQUE SPORTIVE 2022**

En complément de l'enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives, la MEDES, en partenariat avec la Direction des Sports, a réalisé en 2022 la troisième édition du baromètre national sur la pratique sportive. Destiné à suivre l'évolution dans le temps de la pratique sportive des Français auprès d'un échantillon de personnes de 15 ans et plus en France métropolitaine et dans les départements et régions d'outre-mer (DROM), ce dispositif est réédité tous les deux ans depuis 2018. Moins coûteux et moins complexe d'un point de vue technique que l'enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives, ce dispositif permet d'apporter un éclairage régulier sur les pratiques sportives, et permettra notamment de documenter l'évolution de la pratique sportive avant, pendant et après les Jeux olympiques et paralympiques de Paris. Après une première publication fin 2022 sur les évolutions entre 2018 et 2022, l'année 2023 sera consacrée à l'exploitation thématique des résultats de cette troisième édition du Baromètre, avec notamment une analyse de la dimension facilitatrice ou non du télétravail pour pratiquer et la thématique du sport à domicile, ainsi qu'une étude de la féminisation des pratiques sportives. Dans la perspective de mieux comprendre les attentes des Français, l'adéquation de l'offre sportive à la demande pourra être interrogée via l'analyse des freins à la pratique des non sportifs mais également des sportifs souhaitant pratiquer davantage.

Les résultats de ces études feront l'objet de publications dans la collection INJEP Analyses et Synthèse.

- **ÉTUDE SUR LA PRATIQUE SPORTIVE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

En 2023, la MEDES finalisera une étude visant à caractériser la pratique sportive des personnes en situation de handicap, en comparaison à celle des personnes qui ne le sont pas. Pour ce faire, deux sources sont mobilisées : le baromètre national des pratiques sportives (éditions 2018, 2020, 2022) et l'enquête santé européenne EHIS (European Health Interview Survey). L'étude portera principalement sur les 15-64 ans qui correspondent davantage à la population ciblée pour le handicap défini avec le GALI (Global Activity Limitation Indicator). Si le baromètre sport permettra d'analyser de la façon détaillée la pratique sportive des personnes en situation de handicap et ses modalités, l'enquête EHIS sera mobilisée pour étudier la

pratique sportive régulière globale des personnes selon leurs limitations fonctionnelles (visuelle, auditive, motrice, psychique, etc.). Les résultats feront l'objet d'une publication dans la collection INJEP Analyses et Synthèse.

• ÉVALUATION DU PASS'SPORT

Le Pass'sport est un dispositif d'aide à la pratique sportive initié par le ministère en charge des sports pour la première fois en 2021 et reconduit en 2022. Cette aide de 50 euros permet de financer tout ou partie de l'inscription dans une structure sportive pour les jeunes bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire (de 6 à 18 ans), pour les enfants et adultes bénéficiant de l'allocation enfant et adulte handicapé (jusqu'à 30 ans) et pour les étudiants boursiers (jusqu'à 28 ans).

En 2023, la MEDES analysera les résultats d'une enquête de la CNAF sur la gestion des dépenses liées à la rentrée scolaire par les familles bénéficiant de l'ARS. Celle-ci comporte un module sur les activités extrascolaires, notamment sportives et l'utilisation du Pass'sport. Ces premières exploitations seront complétées par une caractérisation sociodémographique des éligibles au dispositif et de ceux l'utilisant après appariement des données de contact transmises par la CNAF à la DS avec les données sociodémographiques des éligibles transmises par la CNAF à la MEDES. Enfin, une enquête pilotée par la DS avec l'appui scientifique de la MEDES et la MEEPP permettra d'analyser plus finement les modalités de recours et de non-recours au Pass'sport.

Les résultats pourront faire l'objet de publications dans la collection INJEP Analyses et Synthèse.

• ÉVALUATION DE L'IMPACT DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

La délégation interministérielle aux jeux olympiques et paralympiques (DIJOP) pilote une évaluation de l'impact des jeux de 2024. Suite aux travaux d'un groupe de travail auxquels la MEDES a participé en 2020, 13 axes d'évaluations ont été identifiés.

En 2023, en collaboration avec la MEEPP, la MEDES lancera les travaux préparatoires à l'évaluation de l'impact des JOP sur la pratique du sport par les adultes (axe 1) et à la description des publics des jeux (axe 7). La première évaluation (axe 1) reposera notamment sur l'exploitation du Baromètre de la pratique sportive avec fréquence augmentée (mesure un an avant les Jeux, l'année des Jeux et un an après les Jeux). La seconde évaluation (axe 7) se précise à travers les travaux d'un groupe de travail dédié, réunissant différents acteurs (INJEP, DS, Paris 2024, France Stratégie, ARCOM, DR INSEE Ile-de-France). Ce groupe de travail s'est réuni pour la première fois le 17 octobre 2022 pour circonscrire à la fois les populations cibles à décrire (publics, bénévoles, bénéficiaires d'actions sociales), les axes d'études ainsi que les moyens et outils mobilisés pour conduire les analyses.

• AUTRES PROJETS EN LIEN AVEC L'ÉTUDE DES PRATIQUES SPORTIVES

La Direction des Sports et l'INJEP se sont associés à la DREES dans le cadre de son projet d'enquête « Autonomie ». Cette enquête a pour objectif de décrire précisément la situation des personnes en situation de handicap ainsi que celles des aidants familiaux. La Direction des Sports et l'INJEP participent aux travaux de conception de cette enquête qui ont débuté en septembre 2019. En particulier, ils participent à la refonte du questionnaire afin d'y inclure un module sur les pratiques physiques et sportives. Reportée en raison de la crise sanitaire, la collecte du volet ménage de l'enquête Autonomie se déroulera en 2022. Cette enquête fournira en 2024 des données de références sur la thématique « sport et handicap » jusqu'à présent absente des données produites par le système statistique public.

D. CHIFFRES CLES DU SPORT

La MEDES publie de manière régulière des données statistiques sur le sport sous la forme de « chiffres clés du sport ». La publication prend la forme d'un document synthétique rassemblant les principales informations et est élaboré en collaboration avec la mission valorisation et diffusion.

Les données proposées dans ce cadre couvrent l'ensemble du champ du sport. Les données présentées sont issues des bases statistiques du SSM (Baromètre national des pratiques sportives, l'enquête nationale sur la pratique physique et sportive, l'enquête d'insertion professionnelle des diplômés Jeunesse et sport, etc.) ainsi que des bases administratives de la direction des sports relatives aux diplômés, aux équipements et aux sports de haut niveau. D'autres sont produites par la MEDES (données sur les licences et la pratique sportive) et différents acteurs du système statistique public (SSM culture, commerce extérieur – douanes – ou emploi salarié – Acoess).

Une nouvelle édition des Chiffres clés du sport sera publiée en 2023.

3. OPÉRATIONS STATISTIQUES ET ÉTUDES DE L'EMPLOI ET DES DIPLÔMES DANS LE CHAMP DU SPORT ET DE L'ANIMATION

A. DIPLOMES DÉLIVRÉS PAR LE MINISTÈRE EN CHARGE DES SPORTS ET DE LA JEUNESSE

• INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLOMÉS D'UN BPJEPS

En collaboration avec la Sous-direction de l'emploi et des formations de la Direction des Sports, la mission pilote au niveau national une enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des diplômés d'un BPJEPS. Cette enquête vise notamment à produire un indicateur de performance sur l'insertion des diplômés du champ du sport et de l'animation, et permet d'actualiser les résultats publiés dans la collection de l'INJEP Fiches Repères.

Le dispositif d'enquête a été refondu en 2017 (questionnaire "enrichi", collecte par internet, etc.) en vue d'une amélioration de la qualité des résultats collectés et afin de mener des exploitations au niveau national. En 2023, la collecte sera réalisée pour la première au niveau national.

• EXPLOITATION DES BASES FORÔMES ET EAPS

Depuis 2019, la MEDES dispose un accès à la base administrative FORÔMES (FORmations et diplÔMES de l'animation et du sport), et est en cours de conventionnement pour l'accès à la base administrative EAPS (Établissements d'activités physiques et sportives).

S'agissant de FORÔMES, les traitements prévus par la MEDES visent, d'une part, à fournir des informations de cadrage sur les diplômés du sport et de l'animation à partir de l'exploitation directe de la base et à servir de base d'échantillonnage pour des enquêtes auprès des sortants de ces formations.

S'agissant de la base EAPS, les traitements prévus visent, d'une part, à fournir des informations de cadrage sur les éducateurs sportifs à partir de l'exploitation directe de la base et éventuellement à servir de base d'échantillonnage pour des enquêtes auprès des éducateurs sportifs. La qualité statistique de la base EAPS devra dans un premier être évaluée avant la diffusion des premiers résultats. La base EAPS pourrait être appariée avec les données extraites de la base des diplômés du sport et de l'animation s'agissant des éducateurs sportifs.

B. EMPLOIS AIDÉS

• TRAITEMENT TRIMESTRIEL DES DONNÉES DARES

Dans le cadre d'une convention bilatérale DARES-DJEPVA, la MEDES reçoit chaque trimestre les bases de données détaillées sur les contrats emplois aidés relevant des secteurs de compétence du ministère, ainsi que ceux dont le code ROME (métier) est lié à l'activité sportive ou l'animation socioculturelle. Ces données sont exploitées et des résultats sous forme de tableaux de suivi et de graphiques et sont fournis à la Sous-direction de l'emploi et des formations de la Direction des Sports.

C. MÉTIERS DU SPORT ET DE L'ANIMATION

• DIPLOMES RELATIFS A L'ENCADREMENT DES MINEURS

Le ministère délivre des diplômes permettant d'encadrer, dans les accueils collectifs de mineurs, en tant qu'animateur (BAFA) ou directeur de centre ou adjoint au directeur (BAFD). La MEDES réalise depuis 2017 une exploitation régulière de ces données administratives, issues de l'application BAFA-BAFD. Ces données de cadrage s'attachent à caractériser la population des diplômés et en analyser l'évolution au cours des dernières années. Les principaux résultats feront l'objet d'une nouvelle publication en 2023, au format INJEP Fiches Repères, qui sera actualisée annuellement.

• ÉTUDE SUR LES PROFILS ET LES CONDITIONS D'EMPLOI DES MÉTIERS DE L'ANIMATION

En 2023, la MEDES conduira une étude sur les métiers de l'animation, à partir des données de l'Enquête Emploi en Continu. Cette étude portera notamment sur le profil des professionnels de l'animation, leurs conditions d'emploi, leur rémunération et les évolutions depuis une vingtaine d'années. Les questions de la féminisation et de l'ancienneté seront également abordées. Elle sera basée sur une exploitation de plusieurs millésimes de l'enquête afin de disposer d'une population suffisamment nombreuse pour conduire des analyses statistiques robustes. Les résultats feront l'objet d'une publication dans la collection INJEP Analyses et Synthèse.

4. OPÉRATIONS STATISTIQUES ET ÉTUDES SUR LA VIE ASSOCIATIVE

A. PILOTAGE DU GROUPE DES PRODUCTEURS DE DONNÉES SUR LA VIE ASSOCIATIVE

La MEDES pilote un groupe de travail réunissant chaque année les principaux producteurs de données sur la vie associative. Ce groupe de travail a permis de faire le point sur les données et travaux existants. Il se réunit une à deux fois par an pour échanger sur les problèmes rencontrés par les producteurs, harmoniser les sources et partager les travaux en cours.

La MEDES poursuit également dans le cadre de ce groupe ses travaux de mobilisation et d'expertise des sources statistiques (données ACCOSS-URSSAF, DADS/DSN...) en vue de leur exploitation future.

B. ENQUÊTES ET ÉTUDES SUR LA VIE ASSOCIATIVE

• EXPLOITATION DE L'ENQUÊTE SUR L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF ET LES DONNS

L'INJEP a conduit en 2021 la collecte d'une enquête auprès des ménages sur les différentes formes d'engagements en faveur de la vie associative (Enquête nationale sur l'engagement associatif et les dons, ENEAD), dans l'objectif de caractériser les différentes formes possibles d'engagement associatif, ainsi que les liens entre elles, c'est-à-dire d'étudier si les personnes membres d'associations sont aussi celles qui sont bénévoles et celles qui versent des dons, ces aspects pouvant être croisés avec les secteurs des associations concernées ou l'intensité des diverses formes d'engagement.

À la suite de la publication des premiers résultats fin 2022, les travaux d'analyses se poursuivront tout au long de l'année 2023. Seront notamment étudiés les dons aux associations (cf. infra), la participation dans les associations sportives ainsi que la participation au fil des âges. Un focus sur l'engagement des jeunes pourrait être envisagé. Les résultats feront l'objet d'une publication dans la collection INJEP Analyses et Synthèse.

Les données de l'enquête nationale sur l'engagement associatif et les dons seront mises à disposition des chercheurs sur le réseau Quetelet-Progedo-Diffusion début 2023.

• ÉTUDE SUR LES DONNS

L'ENEAD permet de disposer d'une mesure globale des dons versés par les ménages et d'en connaître les destinataires par domaine d'intervention. En effet, en matière de dons, il n'existe pas de recueil exhaustif : les sources fiscales se limitent aux dons déclarés et seules quelques grandes associations disposent d'informations sur l'ensemble des dons perçus qu'il s'agisse de biens donnés lors de collectes (banques alimentaires...), d'achats de produits (albums des Restos du cœur, sacs de Handicap international...) ou de dons monétaires. Cette étude analysera la structure des dons des Français, qu'ils soient monétaires ou non, ainsi que les motifs de dons et les domaines. Les résultats feront l'objet de publication d'un rapport d'études dans la collecte INJEP Notes et rapport ainsi que dans la collection INJEP Analyses & Synthèses.

• ÉTUDE SUR LA PLACE DES FEMMES A LA TÊTE DES ASSOCIATIONS

En 2018, les femmes ne représentent que 35 % des présidents d'associations. En dépit d'une progression constante, mais lente de la place des femmes aux fonctions dirigeantes dans les associations françaises ces dernières années (Tabariés in Tchernonog & Prouteau (2018)), les femmes restent donc encore largement minoritaires à la tête des associations françaises. À partir de l'enquête « Situation des associations en 2018 » de l'INSEE, il s'agira de dresser un portrait de la place des femmes aux fonctions dirigeantes en 2018 par caractéristiques clés des associations avec un focus sur la place des femmes selon le secteur d'activité. Cette étude détaillera ainsi quelles sont les associations qui désignent des femmes à leurs fonctions dirigeantes et, quand c'est le cas, quelles places ces dernières occupent. Les résultats feront l'objet d'une publication dans la collection INJEP Analyses et Synthèse.

• AUTRES PROJETS EN LIEN AVEC L'ÉTUDE DE LA VIE ASSOCIATIVE

La MEDES conduit par ailleurs régulièrement des travaux d'analyse du fonctionnement du monde associatif qui contribueront à enrichir la connaissance du tissu associatif, dans ses dimensions d'emploi et de bénévolat notamment. Ces études s'appuient sur l'exploitation des données de l'INSEE (enquête emploi, « Associations 2019 », SRCV...), de la Direction Générale des Finances Publiques ou encore des données sur l'emploi salarié de l'Acoss.

• ANALYSE STATISTIQUE DE L'EFFORT DE L'ÉTAT EN FAVEUR DES ASSOCIATIONS

La MEDES réalise chaque année l'analyse statistique transversale du "jaune budgétaire" relatif à l'effort de l'État en faveur des associations à partir du fichier national des subventions versées à des associations depuis le budget de l'État. Cette analyse est réalisée sur la base des données de l'année N-1 fournie par la direction du Budget qui consolide l'ensemble des contributions aux associations versées par des directions d'administration (dont la DJEPVA).

5. STATISTIQUES LOCALES

La MEDES poursuivra en 2023 la mise à disposition d'indicateurs territorialisés dans les domaines du sport, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative. Cela pourra notamment s'appuyer sur la poursuite du développement d'outils cartographiques fournissant des indicateurs détaillés au niveau régional, départemental voir communal et produits à partir des données de la MEDES, comme notamment l'observatoire territorial du sport et de la jeunesse, carto-stats.injep.fr mise en ligne en juin 2021.

Ce travail se fera en articulation avec le réseau animé par la MEDES des référents observation statistique en région (en DRAJES et/ou en Services statistiques académiques) sur les champs jeunesse, engagement et sport en région. La MEDES apporte également son soutien scientifique à la DJEPVA pour l'appel à projets d'études DRAJES observation jeunesse, engagement civique et sport. ■

ÉTUDES ET RECHERCHES

La mission Études et Recherche de l'INJEP a comme principales missions de :

- Développer les connaissances sur la jeunesse et les politiques de jeunesse, l'éducation populaire, le sport et la vie associative, en réseau ou partenariat avec les centres et laboratoires d'études et de recherche spécialisés ;
- Synthétiser et diffuser les connaissances rassemblées sur les champs de la jeunesse, de l'éducation populaire, du sport et de la vie associative, à travers différents instruments : fiches repères, collection INJEP Analyses et synthèses, communications dans des colloques et séminaires, rapports et contributions à des ouvrages, articles dans des revues scientifiques ou de vulgarisation et à travers la direction éditoriale par des chargés d'études et de recherches de la collection « Cahiers de l'action » et de la revue scientifique « Agora débats/jeunesses ».
- Repérer et mettre à disposition des données de cadrage sur la jeunesse, en liaison avec la mission des enquêtes, données et études statistiques de l'INJEP, et avec les organismes référents de la statistique publique et plus largement les producteurs de données ;
- Contribuer au débat public sur les enjeux sociaux et d'action publique dans les domaines cités à travers l'animation d'échanges et de rencontres.

1. INÉGALITÉS, DISCRIMINATIONS, ACCÈS AUX DROITS

• AVOIR 18 ANS EN INSTITUTION : FILLES ET GARÇONS INCARCÉRÉS

Le passage à la majorité civile ne revêt pas a priori la même signification que l'on soit en famille ou en institution. Dans ce dernier cas, les 18 ans constituent un moment spécifique dans les trajectoires, en particulier symbolique, mais surtout réel de modification de la prise en charge institutionnelle (fin de la minorité et du traitement et de l'accompagnement spécifique qui lui est dédié, entrée dans la majorité et dans le « droit commun » après parfois une prise en charge qui dure depuis « toute la vie »). Peu d'études ont été menées pour comprendre la situation et les comportements des jeunes pris en charge par la PJJ et saisir au plus près ce qui se joue autour de leurs 18 ans et leur passage à la majorité civile. Ce travail s'inscrit dans la suite des travaux menés sur les jeunes et les adolescents à l'INJEP, en particulier au cours des 5 dernières années sur les jeunes pris en charge par la PJJ.

Cette recherche investira le champ de la prise en charge sociale et/ou judiciaire des jeunes et élargira les approches traditionnellement centrées sur les déterminants des parcours d'enfants en difficulté sociale ou ayant commis des actes de délinquance. Elle aura pour objet d'étude, l'accès à la majorité civile, la fin de la prise en charge spécifique qu'implique la minorité civile, l'évolution des droits sociaux et des représentations de l'entrée dans l'âge adulte en mobilisant une approche en termes de genre.

Méthodologie : Enquête qualitative par entretiens compréhensifs avec des professionnels (éducateurs-responsables d'unité éducative...) et des jeunes âgés de 17 à 19 ans, incarcérés, relevant de la PJJ

CALENDRIER : 2021-2023

PARTENAIRES : DPJJ —DAP

• ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ EN MILIEU SCOLAIRE : ATTENTES DES ADOLESCENTS ET ADOLESCENTES

Depuis la loi de 2001 sont prévues 3 séances d'éducation à la sexualité en milieu scolaire par an pendant toute la scolarité. Si l'on sait que les conditions de mise en place de ces heures sont très variables selon les établissements scolaires, il conviendrait après notamment après le mouvement « me too » et dans un contexte de diversification des sources notamment à travers des comptes thématiques sur les médias sociaux de comprendre au plus près les représentations qu'ont les jeunes adolescents et adolescentes sur ces séances et leurs attentes en matière d'information, de prévention, d'accompagnement autour des

questions de sexualités et de santé sexuelle. Cette recherche s'intéressera aux discours produits par les jeunes filles et garçons sur ces séances en milieu scolaire (qu'ils et elles en aient bénéficié ou non), mais aussi à comprendre comment ils et elles construisent et mobilisent leurs sources d'informations au prisme de la classe sociale, du genre, de l'âge et de l'origine ethnoraciale notamment tout en tenant compte de la socialisation à la sexualité dans le contexte familial et amical.

MÉTHODOLOGIE : Enquête qualitative par entretiens compréhensifs avec des collégiennes et collégiens scolarisés en milieu urbain et rural

CALENDRIER : 2023

• ÉCHANGES ECONOMICO-SEXUELS A L'ADOLESCENCE : ENQUÊTE EXPLORATOIRE.

Si au début des années 2000 la question de la précarité des jeunes a croisé celle des échanges économico-sexuels d'une partie des étudiants, plus récemment c'est la question des échanges économico-sexuels dès l'adolescence qui interpelle les professionnels de jeunesse et une partie des associations, quatre ans après l'adoption de la loi du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre la prostitution et à accompagner les personnes prostituées. C'est dans ce contexte que s'inscrit l'enquête qualitative sur les échanges économico-sexuels dont font l'expérience une fraction des jeunes (y compris les jeunes pris en charge par des institutions de protection (ASE/PJJ), en lien ou non avec des « problématiques sexuelles »).

- Un premier volet de l'enquête mené auprès des professionnels de jeunesse : il s'agira de saisir l'appréhension des échanges amoureux et sexuels à l'adolescence, d'analyser les représentations de la sexualité des jeunes et son évolution, et de prendre en compte comment les professionnels de jeunesse appréhendent, prennent en compte les situations d'échanges économico-sexuels à l'adolescence. - Un second volet sera mené auprès des jeunes filles et garçons (âgés de 13 à 25 ans) sur les dimensions économiques de la sexualité, incluant la question de la prostitution, mais pas seulement (). Il s'agira de prendre en compte les rapports sociaux dans lesquels vivent les jeunes, leurs conditions de vie et leurs aspirations pour situer les enjeux autour de la sexualité et de leur entrée dans la sexualité, qu'ils aient ou non déjà eu des relations sexuelles tarifées ou transactionnelles.

CALENDRIER : 2023-2024

MÉTHODOLOGIE : entretiens avec des professionnels de jeunesse et de jeunes âgés de 13 à 25 ans

PARTENAIRES : USPN/IRIS

• PRÉCARITÉ ÉTUDIANTE : LES CHOIX DE « SURVIE »

La période de crise sanitaire a été aussi marquée par des images de files d'attente devant des points de distribution alimentaire, où la présence de jeunes a suscité beaucoup de réactions. La précarité alimentaire étudiante n'est pas nouvelle, mais la crise l'a faite sortir de l'ombre et en a renforcé l'intensité. Quelles solutions et quels arbitrages font les étudiants pour faire face à des conditions de vie qui se sont fortement dégradées ? Alors que le coût de la vie augmente et que les ressources économiques restent stables ou faiblissent, où se trouvent les solidarités qui permettent à chacune et à chacun de tenir chaque mois ? Quelles aides sont accessibles et mobilisées ? L'étude propose d'éclairer la manière dont les étudiants opèrent la hiérarchisation de leurs besoins (logement, alimentation, transports, santé, etc.) pour organiser et faire face aux situations de « survie » auxquelles ils sont confrontés en cette période de crise et d'inflation importante.

MÉTHODOLOGIE : entretiens semi-directifs auprès d'un échantillon de 60 étudiants et personnes agissant au niveau institutionnel ou associatif sur la précarité étudiante.

CALENDRIER : 2023

2. TRAVAIL DE JEUNESSE ET ACCOMPAGNEMENT

• DES JEUNES ET DES MENTORS, ANALYSE D'UNE RELATION D'ACCOMPAGNEMENT AUX CONTOURS FLOUS

Dans le cadre de la mise en place du plan « Un jeune, une solution », le gouvernement met en œuvre « Un jeune, un mentor » et cherche ainsi à favoriser cet accompagnement. Le mentorat est un engagement entre un mentor bénévole et un jeune mentoré. Ce binôme est encadré par une structure, le plus souvent une association. Cette forme d'accompagnement n'est pas nouvelle, mais demeure peu étudiée surtout d'un point de vue qualitatif. Il s'agira de mener une enquête de terrain, au sein de plusieurs associations, auprès des jeunes et des mentors en confrontant leur point de vue afin de rendre compte des deux facettes de la relation. Quels jeunes bénéficient de cet accompagnement ? Qui sont les mentors qui s'engagent dans une telle démarche ? Quels sont les effets de cet accompagnement sur les parcours d'insertion sociale et professionnelle des jeunes ? Quelle place occupe cet accompagnement au sein du maquis des dispositifs dédiés à l'insertion sociale et professionnelle ? Sur quelle philosophie d'intervention est-il construit ?

CALENDRIER : 2022-2023

MÉTHODOLOGIE : enquête qualitative, réalisation d'observations et d'une cinquantaine d'entretiens auprès de jeunes et des mentors.

• PARCOURS RÉSIDENTIELS DES JEUNES EN CEJ

En mars 2022, le gouvernement met en place le Contrat Engagement jeunes qui se substitue à la Garantie jeunes (GJ). Ce nouveau dispositif, dont la mise en œuvre est assurée par les missions locales et Pôle emploi, a pour objectif d'accompagner les jeunes vers l'emploi et d'assurer leur insertion. Son public cible (bien plus élargie que celui de la GJ) se constitue d'une population âgée de 16 à 25 ans (voire jusqu'à 30 ans pour les jeunes reconnus travailleurs handicapés) qui ont des difficultés d'accès à l'emploi durable et qui ne sont ni étudiants ni en formation. Alors que les jeunes, et plus particulièrement celles et ceux issus des classes populaires, sont mis à rude épreuve à la fois sur le marché de l'emploi et sur le marché immobilier, cette recherche analysera leurs trajectoires afin de questionner l'intrication entre conditions d'emploi et conditions d'hébergement, ainsi que la pluralité des liens en la matière, selon les ressources individuelles et familiales et le contexte territorial. Ce travail a pour ambition de reconstituer une cinquantaine de parcours juvéniles à partir de situations observées aussi bien du côté des missions locales que de Pôle emploi. En effet, le CEJ implique en principe un accompagnement intensif et des rencontres régulières avec son conseiller référent, ce qui démultiplie les opportunités d'aborder des questions plus larges que celles ayant directement trait à la recherche d'emploi. Il s'agit alors d'éclairer la manière dont les professionnels des missions locales et de Pôle emploi se saisissent ou non des questions résidentielles, et les variations institutionnelles en la matière (mise en place de partenariats spécifiques, construction à l'échelle locale de réponses spécifiques à ces enjeux...).

CALENDRIER : 2022-2023

MÉTHODOLOGIE : enquête qualitative, réalisation d'observations et d'une cinquantaine d'entretiens auprès de jeunes, des professionnels et des concepteurs du dispositif.

• TRAVAIL DES LYCÉENS ET TRAJECTOIRES SCOLAIRES

À la différence des étudiants, le travail des lycéens durant leurs études constitue un angle mort de la recherche et des politiques publiques en France. La question de cette conciliation travail/études des élèves du secondaire a en revanche été étudiée dans de nombreux pays (Berthet & Pontier, 2019). L'objectif de ce programme de recherche, soutenu par l'Agence nationale de la recherche, est ainsi d'explorer cette problématique méconnue du travail lycéen en quantifiant ce phénomène, en analysant les modalités de son développement et en étudiant ses impacts sur le parcours scolaire des « lycéens laborieux » élèves.

Ainsi, cette recherche explore de manière centrale l'hypothèse selon laquelle les élèves des familles les plus défavorisées seraient ceux qui développent la plus forte intensité de travail et s'exposent ainsi aux risques les plus élevés de décrochage. Cette recherche s'appuiera sur la contribution théorique de la sociologie de l'action publique et de l'approche par les capacités.

CALENDRIER : 2023-2024

MÉTHODOLOGIE : enquête qualitative (200 entretiens de lycéens et de lycéennes, entretiens collectifs) et méthode quantitative (passation d'un questionnaire).

PARTENAIRE : LEST, ANR dirigée par Thierry Berthet

3. TERRITOIRES ET POLITIQUES DE JEUNESSE

• LES POLITIQUES DE JEUNESSE A L'ÉCHELLE DES MÉTROPOLIS

Dans la continuité des travaux menés par l'INJEP sur la prise en compte des jeunes par les intercommunalités et les regroupements d'intercommunalités en milieu rural et périurbain, mais également sur le rôle des conseils régionaux et départementaux en la matière, ce projet de recherche vise à mieux comprendre le rôle joué par les métropoles. La présente étude vise à développer les connaissances sur les modalités par lesquelles ces entités relativement récentes prennent en compte les jeunes, tant à travers leurs compétences sectorielles qu'à travers des actions transversales. En tenant compte de la spécificité de leurs ancrages territoriaux et de leurs formes d'organisation, l'étude se donne également pour ambition de mieux comprendre comment s'articulent, à partir des enjeux relatifs à la jeunesse, les relations entre l'échelon métropolitain et l'échelon communal, mais également les relations avec les acteurs du territoire (partenaires institutionnels et associatifs) et les jeunes eux-mêmes.

MÉTHODOLOGIE : analyse documentaire et cartographique, questionnaire, entretiens semi-directifs, observations directes.

CALENDRIER : 2022-2023.

PARTENAIRES ENVISAGÉS : France Urbaine, Intercommunalités de France.

• LES POLITIQUES DE JEUNESSE DANS LES RÉGIONS, DÉPARTEMENTS ET COLLECTIVITÉS UNIQUES D'OUTRE-MER

Cette étude vise à mieux comprendre, à travers la réalisation de plusieurs monographies, la formulation des politiques de jeunesse au sein des régions, départements et collectivités uniques d'Outre-mer. Il s'agit, ce faisant, d'identifier les modalités par lesquelles ces enjeux sont formulés localement et de voir comment se structurent la définition et la mise en œuvre de l'action publique en ce domaine, en tenant compte des caractéristiques propres à la spécificité des contextes historiques et politiques, institutionnels, mais également démographiques, sociaux et économiques. Le premier terrain envisagé pour la mise en œuvre de ce programme est celui de la Martinique. Les territoires de la Guadeloupe, de la Guyane, de Mayotte et de la Réunion pourront faire parallèlement l'objet d'analyses exploratoires, visant la mise en œuvre d'enquêtes monographiques ultérieures.

MÉTHODOLOGIE : analyse documentaire, rencontres exploratoires, entretiens, observations.

CALENDRIER : 2023-2024

4. ENGAGEMENT, PARTICIPATION

- **L'ENGAGEMENT DES JEUNES POUR LE CLIMAT. UNE NOUVELLE FORME AUTO-ORGANISÉE DE MOBILISATION ?**

Les mobilisations des jeunes pour le climat interpellent tant par la rapidité et la force de diffusion du mouvement que par leur capacité à proposer aux jeunes militants un mode d'organisation décentralisé et horizontal. N'étant pas issues de structures politiques, syndicales ou associatives préexistantes, sans hiérarchie clairement identifiée, sans moyens financiers et sans base militante antérieure, ces mobilisations se posent en modèle alternatif en utilisant le pouvoir du numérique et des réseaux sociaux pour assurer la « viralité » du mouvement et mobiliser de manière spontanée et transnationale de jeunes militants unis autour d'une même cause.

L'objectif de cette recherche est de décrypter, à partir d'une approche par entretien et observation ethnographique, les différents moyens employés par les initiateurs du mouvement pour orchestrer la mobilisation et mettre en œuvre les processus de décision dans un système qui se définit tout à la fois comme auto-organisé, décentralisé, horizontal et transnational. Au-delà des initiateurs, il s'agira également de saisir comment les jeunes militants, qui découvrent pour la plupart, étant donné leur jeune âge, l'action collective sont amenés à se mobiliser et à adhérer au mouvement.

CALENDRIER : 2023

MÉTHODOLOGIE : observations ethnographiques, entretiens biographiques auprès des jeunes, entretiens semi-directifs auprès de responsables d'associations et de mouvements intervenant dans le domaine environnemental

- **L'ENGAGEMENT TRANSNATIONAL DES DESCENDANTS D'IMMIGRÉS - CARRIÈRES MILITANTES ET ENGAGEMENTS MULTI-SITUÉS (POST-ENQUÊTE QUALI TEO 2)**

Ce projet s'intéresse à l'engagement transnational des descendants d'immigrés du Maghreb, de Turquie, d'Asie du Sud-Est et d'Afrique Sub-Saharienne et à son articulation à des pratiques et engagements citoyens au niveau national et local. Par « engagement transnational », nous privilégierons les activités et pratiques qui se déploient au-delà d'une frontière nationale et qui participent à recomposer le rapport au politique et les formes d'appartenance des descendants d'immigrés entre le pays d'origine et le pays de résidence. Plusieurs travaux entrepris dans le prolongement de l'enquête TeO ont en effet déjà permis de montrer que loin de s'exclure, le niveau national et le niveau transnational tendent davantage à s'auto-alimenter. Plus encore, les descendants d'immigrés qui témoignent de l'intérêt pour la politique du pays d'origine seraient avant tout des acteurs intéressés dans la politique française. Il s'agira donc d'analyser non seulement les « éléments déclencheurs » de différentes « carrières militantes » (événement politique, discriminations, racisme, etc.), mais aussi de saisir la transmission intergénérationnelle des pratiques de citoyenneté.

CALENDRIER : 2023

MÉTHODOLOGIE : 40 Entretiens biographiques auprès des jeunes descendants d'immigrés

PARTENAIRES : Laboratoire CNRS LEST

- **#METOO DANS LES ESPACES RURAUX. FORMES DE MOBILISATION ET D'ENGAGEMENT DES JEUNES**

L'abondante littérature entreprise ces dernières années sur la question de la « libération de la parole » dans la suite du mouvement #MeToo a pourtant laissé dans l'ombre la dimension territoriale, conduisant à généraliser à l'ensemble des territoires des analyses et points de vue essentiellement urbains. Laissant à penser que ces mouvements seraient portés par des militantes et militants urbains, aguerri.es et/ou de classe supérieure, ces terrains de lutte présentent pourtant dans les territoires ruraux de nombreuses spécificités qui nécessitent pour les militant.es engagé.es sur ces causes d'ajuster les répertoires d'actions

aux contraintes du contexte. La recherche problématique de l'anonymat dans des zones rurales peu denses « où tout le monde se connaît », la plus grande dépendance économique de certaines victimes vis-à-vis des auteurs de violence, une connaissance parfois insuffisante des dispositifs de soutien, le manque de structure d'hébergement, etc. implique de la part des militantes comme des victimes des outils de mobilisation, de sensibilisation, de soutien spécifique. Comment le mouvement #MeToo s'est-il diffusé dans les réseaux associatifs existants ? Dans quelle mesure a-t-il ouvert la voie à de nouvelles modalités d'engagement et d'action collective des jeunes conduisant à des connexions nouvelles entre anciennes générations de militant.es engagés depuis de nombreuses années sur ces causes à de nouvelles portées par de nouveaux répertoires de luttes ?

CALENDRIER : 2023-2024

MÉTHODOLOGIE : enquête qualitative par entretiens compréhensifs avec des responsables associatifs, jeunes militantes et militants, observation ethnographique

5. EDUCATION POPULAIRE, VIE ASSOCIATIVE

• LES UNIVERSITÉS POPULAIRES EN FRANCE (PHASE 2)

Dans le prolongement des travaux déjà engagés sur les universités populaires à l'INJEP, l'étude vise à mieux caractériser les publics des universités populaires à partir d'une enquête en ligne et identifier les ressources économiques et humaines mobilisées. Il s'agira de vérifier l'hypothèse d'un rapport à la connaissance « par le bas » qui se structure dans ces associations locales dont les orientations oscillent entre recherche d'émancipation et offre de loisir culturel. L'ensemble des résultats devrait donner lieu à la valorisation d'un ouvrage collectif.

CALENDRIER : 2022-2023

PARTENAIRES : CERLIS

• LES PRATIQUES DES ANIMATEURS A L'ÈRE NUMÉRIQUE, UN ENJEU POUR L'ÉDUCATION POPULAIRE

Les associations d'éducation populaire sont, à l'image de l'ensemble du monde associatif, bousculées par la transition numérique. Le besoin d'équipement, la réflexion sur les outils pédagogiques, la constitution de base de données complexes, les usages numériques de la jeunesse sont autant de dimensions de cette transition numérique. Afin de mieux comprendre les implications pratique, pédagogique et professionnelle de ces transformations, ce projet de recherche propose de se concentrer sur l'évolution des pratiques des animateurs en ont découlé. Si un certain nombre de travaux ont pu déjà aborder le numérique comme nouvelle thématique d'activité pour l'animation, nous essaierons ici de l'intégrer davantage à travers une sociologie des pratiques professionnelles permettant de dépasser le seul rapport aux outils pour intégrer les manières de faire fédération/collectif (animation de réseaux, accompagnement, etc.) en appui sur les pratiques professionnelles. Un travail de recherche par entretien (40 animateurs + 20 responsables des structures ou dispositifs) et d'observation sera conduit auprès des grandes fédérations impliquées dans la formation des animateurs (Céméa, Centres sociaux, Ligue de l'enseignement) et l'élaboration d'outils (Framasoft, Crajep) en entrant par une série de dispositifs ou projets spécifiques (promeneurs du net, centres sociaux connectés, chatons, bénévolo...).

Calendrier : 2022-2023

• L'ÉDUCATION POPULAIRE A L'ENVIRONNEMENT AU DÉFI DU RENOUVELLEMENT DES PRATIQUES (ÉDUCATION, SCIENCES, SOCIÉTÉ)

Si l'évolution des pratiques d'éducation à l'environnement à l'École est désormais relativement bien documentée, on connaît en revanche moins celles plus atypiques de l'éducation populaire à l'environnement. Marquée par

des outils et dispositifs pédagogiques originaux, elle trouve son origine dans le croisement de pratiques ancrées dans la culture scientifique et technique et dans le champ de l'animation socioculturelle. En s'appuyant des fonds d'archives inexploités (ANSTJ, planète sciences, Francas, etc.) et des entretiens biographiques (40) réalisés auprès d'animateurs et responsables associatifs engagés depuis les années 1980 dans ce domaine, cette recherche visera à mieux comprendre la nature du rapport entre sciences et pédagogie dans les pratiques associatives marquées par l'engagement dans les causes environnementales. Mais elle le fera moins dans un souci historique que pour tenter de comprendre l'évolution des pratiques et des formats d'animation afin d'éclairer un paradoxe contemporain souligné par l'urgence de l'adaptation au changement climatique : les acteurs de l'éducation populaire interviennent sur les questions environnementales depuis plusieurs décennies, mais leurs pratiques semblent aux activistes actuels marqués par une forme de scolarisation des pratiques que certains cherchent à dépasser par une réflexion plus articulée entre sciences, éducation et engagement sociétal.

- **L'IMPACT DU MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES SUR LA VIE ASSOCIATIVE FRANÇAISE : UN APPORT VRAIMENT SALUTAIRE ?**

Encore peu connu par le grand public et peu appréhendé par la recherche scientifique française, le mécénat de compétences est un objet pertinent pour mieux comprendre les mutations du secteur associatif, mais aussi la porosité toujours plus importante entre entreprises à capital et organismes à but non lucratif. Dans le prolongement de l'étude menée sur les ressorts individuels de l'engagement dans le mécénat de compétences en association, il semble opportun de compléter l'analyse par l'observation directe de l'intégration et de la participation des collaborateurs volontaires à la vie de l'association. L'objectif de l'enquête est de cerner les possibilités d'engagement des salariés volontaires dans les associations d'accueil, les modalités de leur accompagnement, mais aussi en retour les effets du mécénat de compétences sur la gouvernance, la conduite collective, la gestion et le déploiement du projet du côté des associations elles-mêmes. Ce nouveau volet de la recherche tentera de répondre à 4 grandes questions portant sur 1/les conditions d'accès au mécénat de compétences, 2/les raisons pour lesquelles les associations se portent candidates à l'accueil d'un salarié, 3/les conditions concrètes d'un tel partenariat, 4/ses effets concrets sur la structure associative et sur son action.

MÉTHODOLOGIE : 50 entretiens semi-directifs, observations ethnographiques dans 8 associations, questionnaire de suivi aux associations

CALENDRIER : 2023

PARTENAIRES : Laboratoire IRISSO-CNRS/Université Paris Dauphine

- **BÉNÉVOLAT D'ENTREPRISE ET INCITATIONS A L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF**

Depuis de nombreuses années, les entreprises font la promotion auprès de leurs salariés de l'engagement associatif. Du côté des associations, alors que les bonnes volontés bénévoles peuvent parfois manquer, le succès de ce « bénévolat d'entreprise » constitue une ressource supplémentaire. La recherche proposée fait l'hypothèse que les entreprises façonnent les modalités de l'engagement associatif des salariés (conditions de mise en œuvre des missions bénévoles, leurs contenus, etc.) au travers de différentes incitations qu'il s'agira d'appréhender. À cet égard, cette enquête interrogera la porosité toujours plus importante entre entreprises à capital et organismes à but non-lucratif. Comment les entreprises conditionnent-elles l'engagement bénévole de leurs salariés ? Dans quel cadre de relations entre entreprises et associations se déploie cet engagement ?

MÉTHODOLOGIE : enquête ethnographique multi-située de 10 binômes "entreprise - association" et trinômes "entreprise - intermédiaire — association"

CALENDRIER : 2023-2024

PARTENAIRES : Laboratoire IRISSO-CNRS/Université Paris Dauphine

- **INTERROGER LA PARTICIPATION ASSOCIATIVE EN MILIEU HYPER-RURAL : QUEL(S) RÔLE(S) POUR LE SECTEUR ?**

La question des conditions de vie en milieu rural fait depuis quelques années et de manière inédite l'objet de recherches importantes notamment concernant la jeunesse, ses caractéristiques ou ses inégalités. Toutefois la question de la ruralité abordée au prisme de la participation associative locale l'est beaucoup moins alors qu'une littérature plus abondante s'empare des modes d'engagements urbains en associations appréhendés de manière qualitative le plus souvent. La volonté est d'explorer la vitalité associative de ces territoires. Au travers d'une enquête comparative qualitative de deux intercommunalités rurales, il s'agit de s'interroger sur les nouveaux rôles du monde associatif au cœur des « campagnes françaises » : au-delà de la question des sociabilités, ou de la revivification du lien social, comment les acteurs impliqués dans les associations participent-ils à la (re)construction des territoires ruraux ?

MÉTHODOLOGIE : enquête ethnographique — 30 entretiens biographiques par territoires
CALENDRIER : 2023-2024

6. PRATIQUES SPORTIVES ET CULTURELLES

- **PLACE ET RÔLE DU SPORT DANS LA PRÉVENTION ET LA PRISE EN CHARGE DES RIXES**

De nombreuses collectivités, associations et plus largement l'État se trouvent questionnés par un contexte d'augmentation des rixes ou encore de phénomène de bandes qui interviendraient dans certains territoires urbains voire ruraux. Des actions portées par ces acteurs visent à prévenir ces situations en s'appuyant notamment sur le sport. L'enquête vise à mieux comprendre la place et le rôle de ces activités sportives dans la prévention de rixes.

En s'appuyant sur les spécificités des actions menées par l'UFOLEP en Île-de-France, il s'agira, d'une part, d'analyser les pratiques professionnelles dans le contexte sportif pour comprendre comment les professionnels s'emparent de la question des rixes et de sa prise en charge, et quelles actions de prévention sont mises en place, et, d'autre part, de saisir les expériences des jeunes impliqués dans ces actions sportives (leurs représentations, les effets sur les trajectoires, le groupe de pairs et l'environnement résidentiel, etc.).

MÉTHODOLOGIE : questionnaires, entretiens approfondis et observations ethnographiques
PARTENAIRES : UFOLEP, DIRPJJ IdF, CMH (ENS/EHESS/CNRS)
CALENDRIER : 2023-2024

- **L'INFLUENCE DES RÉSEAUX SOCIAUX SUR LES GOÛTS ET PRATIQUES CULTURELS DES JEUNES**

S'inscrivant à la suite de travaux menés par l'INJEP sur les pratiques culturelles des jeunes, la présente étude cherchera à analyser le rôle des réseaux sociaux et des influenceurs sur les goûts et pratiques culturels juvéniles. En effet, depuis dix ans, on assiste à un essor considérable des pratiques culturelles numériques, faisant craindre une raréfaction des publics dans les lieux plus institués et formalisés de la culture. Il s'agit de se demander en quoi la montée en puissance des réseaux sociaux, l'hybridation et l'internationalisation des produits et contenus culturels qui l'accompagnent, transforment, ou pas, la stratification sociale des goûts juvéniles. L'accès massif à internet et aux réseaux sociaux a permis à un nombre important de « digital natives » de partager des manières de percevoir, de penser et d'agir. De plus, par les réseaux sociaux, les cultures juvéniles urbaines hégémoniques se sont largement diffusées auprès de la jeunesse rurale. Les pratiques juvéniles sont-elles pour autant si homogènes ? L'enquête aura ainsi pour objet de mettre en lumière le rôle des pairs, des communautés d'intérêt, sans pour autant négliger celui de la famille, notamment dans le domaine des pratiques numériques des jeunes. L'étude

se donne pour ambition de mieux comprendre comment s'articulent le rôle des prescripteurs en matière de culture et l'autonomie des jeunes, à distance des institutions culturelles auxquelles ceux-ci échappent très largement.

MÉTHODOLOGIE : Enquête qualitative par entretiens semi-directifs avec des jeunes de 15 à 24 ans, et observations ethnographiques.

CALENDRIER : 2023

SOUTIEN DE L'INJEP A DES PROJETS DE RECHERCHE EXTÉRIEURS

L'INJEP poursuit son soutien à des projets de recherche portés par des équipes universitaires, en partenariat éventuel avec des institutions publiques, et contribuant à la production de connaissances sur la jeunesse, l'éducation populaire, la vie associative et le sport. Les rapports de recherche issus de ces travaux viendront enrichir les publications de l'Institut, notamment dans la collection Notes & Rapports. Ce soutien à la recherche se structure pour partie autour d'appels à projets thématiques. En 2023, deux appels à soutien à projets de recherche seront portés d'une part sur les questions de la pratique sportive et d'autre part sur le rapport au travail des jeunes.

Projets soutenus dans le cadre de l'appel à projets 2022 « Animation socioculturelle : entre difficultés de recrutement et recherche de nouveaux publics ? »

L'ANIMATION A L'AGE DU COLLÈGE

Laboratoire de recherche : Université de Tours, Laboratoire CITERES

LES MÉTIERS ET LES PUBLICS DE L'ANIMATION SOCIO-CULTURELLE A L'ÉPREUVE DES TERRAINS D'AVEVENTURE

Laboratoire de recherche : Université Paris Nanterre, Labex « Les passés dans le présent »

« TENIR AU TRAVAIL » : ÉPREUVES ET CARRIÈRES PROFESSIONNELLES DES DIRECTEURS ET COORDINATEURS DES MJC DE LA LOIRE

Laboratoire de recherche : Université Jean-Monnet

LE POINT DE VUE DES ENFANTS SUR LES ACM : ÉVOLUTIONS ET PRISE EN COMPTE PAR LE MONDE DE L'ANIMATION

Laboratoire de recherche : EXPERICE, Université Paris Nord

Projets soutenus dans le cadre de l'appel à projets 2022 « Jeunesses et logements : conditions d'accès, trajectoires résidentielles et expériences du « chez soi »

LE FOYER DES JEUNES : ENQUÊTE SUR LES RESSORTS SOCIAUX DES STRATÉGIES IMMOBILIÈRES CHEZ LES JEUNES RURAUX

Laboratoire de recherche : INRAE

DE L'HABITAT DE PASSAGE AU LOGEMENT A SOI : RECHERCHE SUR LES CONDITIONS D'HABITAT ET D'ACCÈS AU LOGEMENT DES JEUNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

Laboratoire de recherche : ODENORE, PACTE, Université Grenoble Alpes

L'ACCÈS DES JEUNES A L'INDÉPENDANCE RÉSIDENTIELLE SUR LE TERRITOIRE D'ORIGINE OU AILLEURS EN FRANCE

Laboratoire de recherche : LEST/CNRS

COMPRENDRE LE RAPPORT DES JEUNES RURAUX A LEUR LOGEMENT : QUELLES ATTENTES ET QUELS PARCOURS RÉSIDENTIELS ?

Laboratoire de recherche : LISST/CNRS

VIVRE ENSEMBLE EN COLOC

Laboratoire de recherche : CERLIS, Université Paris Cité

Travaux soutenus dans le cadre de la mission de soutien à la recherche de l'INJEP**LES TERRITOIRES DE LA PROTECTION DES JEUNES MAJEURS : DISPARITÉS ET INÉGALITÉS**

Laboratoire de recherche/Partenaire : Défenseur des droits

LE TRAITEMENT SOCIAL, ÉDUCATIF ET JUDICIAIRE DES JEUNES EN DIFFICULTÉ A MAYOTTE (TRASEJMA)

Laboratoire de recherche : DYSOLAB-Université de Rouen

TRAVAIL DE L'APPARENCE, TRAVAIL D'INFLUENCE : QUAND « PARLER CHIFFONS » C'EST DÉBATTRE D'ÉDUCATION

Laboratoire de recherche : Université de Paris — Est-Créteil

INÉGALITÉS DE TRAITEMENT, CONDITIONS D'ÉTUDE ET DE TRAVAIL DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE (ACADISCR1)

Laboratoire de recherche : URMIS-Université Côte d'Azur,

JEUNESSES ÉTUDIANTES ET ACCÈS AU DROIT AU TEMPS DE PARCOURSUP

Laboratoire de recherche/Partenaire : CURAPP-Université de Picardie Jules Verne, Défenseur des droits

ADOPRIVACY. SENSIBILISER LES JEUNES A LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE SUR LES PLATEFORMES NUMÉRIQUES.

Laboratoire de recherche/Partenaire : Université Paris 8, Défenseur des droits

L'(IN)EMPLOYABILITÉ DES JEUNES « INVISIBLES ». ANALYSE DES REPRÉSENTATIONS ET PRATIQUES DES INTERMÉDIAIRES DE L'EMPLOI DU PROGRAMME DEST1

Laboratoire de recherche/Partenaire : Université d'Artois, Défenseur des droits

LES REPRÉSENTATIONS DES JEUNES DES QPV DANS LE RECRUTEMENT ET L'EMPLOI : L'UBERISATION FAIT-ELLE RECULER LES STÉRÉOTYPES ?

Laboratoire de recherche/Partenaire : Laboratoire PAVE, Défenseur des droits

L'AUTONOMIE DES JEUNES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA RELATION D'ACCOMPAGNEMENT : UNE APPROCHE PAR LE CARNET D'ACTIVITÉS DE RECHERCHE D'EMPLOI

Laboratoire de recherche : CNAM-LISE

LES POLITIQUES RÉGIONALES D'ORIENTATION DES JEUNES

Laboratoires de recherche/Partenaire : LEST, Régions de France.

LA RECONNAISSANCE DES ENGAGEMENTS ET DES COMPÉTENCES BÉNÉVOLES DANS LE SECONDAIRE

Laboratoire de recherche : EMA, Université de Cergy

DE L'INTENTION DES JEUNES DE S'ENGAGER DANS L'ARMÉE A LEUR ENGAGEMENT EN ACTE

Laboratoire de recherche : Maison des Sciences de l'Homme Aquitaine, Centre Émile Durkheim

COMPRENDRE LA (NON) PARTICIPATION A UN CONSEIL DE JEUNES : RAPPORTS DES JEUNES AUX INSTITUTIONS, ENGAGEMENT ET CITOYENNETÉ

Laboratoires de recherche : LEST-CNRS

ÉVALUATION DES ASSOCIATIONS EN FRANCE : REVUE DE LITTÉRATURE

Laboratoires de recherche : Université de Lille, Université Aix Marseille.

RENFORCER LE POUVOIR D'AGIR DES SALARIES EN INSERTION : LES INNOVATIONS ASSOCIATIVES DANS LE SECTEUR DE L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Laboratoires de recherche : Institut de Recherches Économiques et Sociales (IRES)

TRAVAIL DU DIRIGEANT : ORGANISER LA DÉLIBÉRATION SUR LA VALEUR DE L'ACTION

Laboratoires de recherche : Laboratoire d'intervention et de recherche Atemis

MESURER LA COUVERTURE ET LE TRAITEMENT MÉDIATIQUES DES JOUEURS ET DES JOUEUSES DES ÉQUIPES DE FRANCE DE FOOTBALL SUR LES REPRÉSENTATIONS ET PRATIQUES DES JEUNES

Laboratoire de recherche : Université d'Artois, Laboratoire SHERPAS

TRAJECTOIRES SOCIALES DES SPORTIVES ET SPORTIFS DE HAUT NIVEAU EN SITUATION DE HANDICAP

Laboratoires de recherche : CESSA

7. PRODUCTION STATISTIQUE ET SYNTHÈSE DE DONNÉES QUANTITATIVES

BAROMÈTRE SUR LA JEUNESSE

Depuis 2016, l'INJEP a mis en place un baromètre sur la jeunesse, sur la base d'une enquête annuelle auprès de jeunes de 18 à 30 ans vivant en France métropolitaine et en Outre-mer. Cet outil qui vise à décrire les évolutions caractérisant la jeunesse tant sur la diversité de ses engagements, de son état d'esprit ou de son souhait de mobilité notamment à l'étranger, connaîtra sa 8^e édition en 2023.

L'évolution de la situation de jeunes notamment dans le contexte de post crise sanitaire tout comme le besoin de pouvoir mieux caractériser la jeunesse au regard de la population générale conduisent aujourd'hui l'INJEP à adapter le dispositif d'observation, en élargissant l'échantillon à 4500 jeunes de 15 à 30 ans et en le complétant par un échantillon-miroir de 1000 personnes de plus de 30 ans.

Le questionnaire se focalise sur trois thématiques pérennes (moral et aspirations/engagement/mobilité internationale) et propose de reconfigurer la partie sur la participation associative et l'engagement bénévole, pour rapprocher le questionnement de l'enquête de référence sur le sujet (enquête ENEAD). Il est complété par un module dont la thématique est renouvelée chaque année.

CHIFFRES-CLES DE LA JEUNESSE

La Mission Etudes et Recherche coordonne la collecte des indicateurs sur la jeunesse auprès des différents producteurs de données de la statistique publique, permettant la publication de l'ouvrage synthétique « Chiffres clés de la jeunesse ».

Une nouvelle édition des Chiffres clés Jeunesse sera publiée en 2023.

ENQUÊTE PARCOURS ET VIE AFFECTIVE DES JEUNES ADULTES (ENQUÊTE ENVIE)

L'INJEP participe au groupe de conception de cette enquête portée par l'INED. Celle-ci a pour objectif de comprendre les différentes manières de vivre la jeunesse, en s'intéressant plus particulièrement à la vie affective. Car si on connaît bien les parcours scolaires et professionnels des jeunes adultes, on sait moins de choses sur leur vie privée. Des changements importants ont pourtant eu lieu. Tout d'abord, il est plus courant aujourd'hui que par le passé de vivre plusieurs histoires amoureuses et sexuelles avant de s'installer. Cela veut dire que les jeunes sont nombreux à avoir connu la séparation, mais aussi que les périodes de célibat sont courantes et parfois longues. En même temps, de nouveaux modes de rencontres sont apparus sur internet et via les applications mobiles. Ces services, qui changent la sociabilité et les conditions de rencontres, sont devenus très populaires auprès des jeunes. De même, les sexualités bi, gay et lesbienne sont devenues plus visibles et les attitudes paraissent aujourd'hui plus tolérantes. L'objectif de l'enquête est de saisir ces changements, en accordant une attention particulière aux différences sociales et sexuées dans la manière d'entrer dans la vie amoureuse et sexuelle. L'interrogation par téléphone concernera de jeunes adultes âgés de 18 à 30 ans. L'échantillon sera constitué d'environ 10 000 personnes.

CALENDRIER : 2023, premiers résultats.

8. PUBLICATION ET ANIMATION DE REVUE ET COLLECTION SCIENTIFIQUES

A. REVUE AGORA DÉBATS/JEUNESSES

Agora débats/jeunesses est une revue quadrimestrielle de recherche publiée à l'initiative de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire, animée par un comité de rédaction ouvert à plusieurs disciplines et composé de chercheurs, d'universitaires et d'experts.

La revue, au travers d'articles de recherche, entend approfondir la connaissance sur les jeunes, leurs situations, leurs modes de vie, leur environnement, les relations qu'ils entretiennent avec les autres générations. Agora débats/jeunesses est une revue classée à l'AERES en sections sociologie/démographie et sciences de l'éducation, éditée par les Presses de Sciences Po et accessible sur CAIRN et Persée.

En 2023, trois numéros de la revue sont en préparation :

- **93 — 2023.1 (AVRIL) JEUNES DES QUARTIERS POPULAIRES : DES EXPÉRIENCES A GEOMETRIE VARIABLE**

Ce dossier souhaite explorer les jeunesses des quartiers populaires et s'interroge sur ce qui constitue du commun et de la diversité chez elles. Cette question n'est pas nouvelle : elle a été mise au travail par de nombreux chercheurs en sociologie, qui ont autant insisté sur le sentiment partagé d'une « solidarité de destin » que sur celui des différenciations qui composent les groupes. Questionner l'existence d'un ou de "nous" amène par ailleurs à identifier un possible ou plutôt des possibles "eux" et à analyser cette division par une approche dialectique : la construction d'un "nous" passe également dans et par le regard de l'autre. Ce numéro tentera d'interroger ces formes d'appartenances mouvantes et fluctuantes, et ce qu'elles véhiculent : ces jeunes se sentent-ils appartenir à un ou des "nous" ? se sentent-ils perçus comme un "nous" et lequel ? en ont-ils conscience ? y adhèrent-ils ? Et comment les interactions, les expériences de confrontation et de cohabitation avec d'autres participent-elles à la porosité entre groupes sociaux et à l'évolution des appartenances et des lignes de distinction ?

- **94 — 2023.2 (JUIN) ÊTRE JEUNE OUTRE-MER**

La jeunesse est, outre-mer, un objet de préoccupation politique ancien. Les problèmes de développement économique des anciennes colonies, d'accès à la culture, à la formation et à l'emploi ont suscité une vive critique des « ratés » de la départementalisation des anciennes colonies et conduit à des revendications indépendantistes axées sur les identités culturelles. L'engagement durable de l'État dans une politique migratoire en direction de l'ancienne métropole se traduit, sur le plan démographique, par un vieillissement des DROM (à l'exception de la Guyane) et fait des jeunes restés au pays une population spécifique. Ce dossier propose de se centrer sur les jeunes dans les territoires des outre-mer, la jeunesse ultramarine ayant migré relevant d'un objet connexe qui mérite un traitement particulier.

- **95 — 2023.3 (NOVEMBRE) « VARIA »**

Numéro sans dossier thématique qui présentera une variété d'articles originaux portant sur les questions de jeunesse et de politiques de jeunesse basés sur des enquêtes empiriques.

B. CAHIERS DE L'ACTION

La collection des Cahiers de l'action se propose d'offrir aux acteurs de la jeunesse des ressources sur des champs thématiques variés, utiles à leur travail, avec la volonté affirmée de faire émerger l'intelligence des pratiques. La collection est accessible en ligne gratuitement via CAIRN afin d'en faciliter l'accès et l'utilisation par les professionnels.

Deux numéros sont programmés pour 2023.

- **N°60 [2023] LES DONNÉES ASSOCIATIVES ET LEURS USAGES**

La question du rapport aux données dans la société structure de plus en plus d'interactions et de projets. Si un certain nombre de publications et d'articles se sont intéressés aux associations sous l'angle des obligations nouvelles s'imposant à elles en matière de données personnelles (contexte RGPD depuis 2018), ce numéro projette d'élargir la focale en traitant de la question du rapport des associations aux données (production et usages). Celui-ci engage un rapport à la gestion associative, des réflexions sur les modalités d'animation et de gouvernance des collectifs associatifs. Il suppose aussi de nouvelles manières d'envisager des collaborations (avec le monde académique ou les pouvoirs publics) et des alliances dans le travail d'amélioration de la connaissance sur le fait associatif.

- **N° 61 [2023] MÉTHODES ET TECHNIQUES DE L'ÉDUCATION POPULAIRE**

Alors que le recours à des méthodes actives se sont largement diffusées au-delà de la sphère éducative, certains acteurs de l'éducation populaire et de l'animation tentent de renouveler leurs formats d'intervention afin de réinterroger la manière de faire citoyenneté. Ce numéro vise à donner voir la variété de ce qui est expérimenté, ainsi bien dans le rapport aux pratiques culturelles (conférences gesticulées, éloquence, etc.), aux outils numériques (usages éducatifs du numérique, coopération décentralisée, accompagnement en ligne) qu'aux expérimentations démocratiques (débat mouvant, gouvernance élargie, etc.). Il permettra d'interroger les techniques mises en œuvre par des professionnels aussi bien que des formats développés dans le cadre d'engagements bénévoles s'inscrivant une variété de champs de l'éducation populaire (jeunes, environnement, médias, solidarité internationale). ■

EXPÉRIMENTATION ET ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

La Mission Expérimentation et évaluation des politiques publiques (MEEPP) de l'INJEP intervient sur deux champs, celui de l'expérimentation et celui de l'évaluation des politiques publiques.

Sur le premier champ, la MEEPP assure le pilotage du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ) en lien avec le pôle administratif et financier de l'INJEP.

La MEEPP suscite des programmes expérimentaux dans différents champs de la politique menée en faveur des jeunes, afin notamment d'améliorer leur réussite scolaire, leur mobilisation au service des causes d'intérêt général, ou encore leur insertion sociale et professionnelle (orientation, formation, insertion, logement, santé, etc.). À cette fin, la MEEPP lance des appels à projets et des marchés publics visant à sélectionner les projets et les équipes scientifiques chargées de leur évaluation. Elle assure le suivi de la mise en œuvre des dispositifs testés sur une durée 3 ans en moyenne ainsi que leur évaluation. Ces programmes expérimentaux sont portés par des collectivités territoriales, des établissements publics, des opérateurs de l'état, ou encore par des structures d'accompagnement des jeunes ou des associations.

Les conditions de mise en œuvre des dispositifs, leurs effets sur les bénéficiaires, et leur capacité potentielle de transfert et d'essaimage sont appréciés selon des méthodes d'évaluation mixtes (enquêtes de terrain, entretiens, questionnaires, mesures d'impact, etc.)

En lien avec la Mission Valorisation et Diffusion (MVD), la MEEPP porte à la connaissance des différents acteurs et décideurs publics concernés, les résultats et les enseignements des projets par le biais de publications et l'organisation de séminaires de restitution. La Mission met à disposition de tous les travaux des porteurs de projet et des évaluateurs, mais également les analyses de comparaison et d'approfondissement qu'elle développe dans le cadre de son pilotage. À ce titre, elle capitalise les enseignements et les résultats obtenus qu'elle soumet au débat par des communications écrites ou orales.

Sur le second champ, la MEEPP participe à l'évaluation de politiques publiques structurantes du ministère, en lien avec les autres missions de l'INJEP : « Service National Universel » (SNU), « Cités éducatives », plan « 1 jeune, 1 mentor », « Pass'Sport », « Jeux Olympiques et Paralympiques », etc.

1. PILOTER LES EXPÉRIMENTATIONS, DÉGAGER LEURS ENSEIGNEMENTS, DIFFUSER LEURS RÉSULTATS

A. LES EXPÉRIMENTATIONS EN COURS

Les expérimentations en cours de développement portent sur la prévention et la lutte contre les discriminations envers les jeunes, sur l'autonomie et l'insertion des jeunes ruraux en France métropolitaine. Dans les départements et régions d'outre-mer (DROM), les expérimentations portent sur la prévention des conduites à risque et le meilleur accès des jeunes aux soins, ou encore sur l'insertion sociale et professionnelle des jeunes réunionnais et le développement de la vie associative sur l'île de la Réunion.

La plupart de ces expérimentations, lancées en 2019-2020, arrivent à terme entre le dernier trimestre 2022 et le premier semestre 2023. La diffusion des résultats et la valorisation de leurs enseignements sont programmés en 2023-2024.

La MEEPP assure le pilotage global des programmes et le suivi de chaque expérimentation à travers des échanges réguliers avec les porteurs de projet et les évaluateurs, l'analyse de leurs rapports semestriels, la participation aux comités de pilotage de chaque projet, la mise en place au niveau national de séminaires qu'elle organise et qui mobilisent les expérimentateurs investis sur une même thématique et sélectionnés

dans le cadre d'un même appel à projets. En 2022, il s'agit de 100 rapports intermédiaires, 20 rapports finaux publiés sur le site du FEJ, 107 comités de suivi, 6 événements (colloque, Journées, etc.) et 2 publications.

En 2023, 32 projets seront suivis dont 23 sur les appels à projets portant sur les jeunes en milieu rural (APRURAL 2019), l'insertion sociale et professionnelle et l'accès des jeunes aux soins (HAPDOM et APDOM 6 Santé et Réunion 2019) et 9 projets sur le nouvel appel à projets visant à lutter contre l'illettrisme et l'illectronisme dans les DROM (2022). Plusieurs projets lancés en 2018 liés à la prévention et lutte contre les discriminations (APDISCRI2 2018) ne sont pas totalement terminés et seront également l'objet d'un suivi.

- **PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ENVERS LES JEUNES (APDISCRI2)**

Programme lancé en mai 2018. L'objectif principal des expérimentations est de prévenir et/ou agir sur les actes et mécanismes discriminatoires que peuvent rencontrer les jeunes, en raison en particulier de leur origine supposée et/ou de leur lieu de résidence. Neuf projets sont soutenus. Les résultats sont attendus en 2023.

- **INSERTION PROFESSIONNELLE ET ENGAGEMENT DES JEUNES (HAPDOM)**

Programme lancé en 2019 dans le cadre du partenariat INJEP/Direction Générale des Outre-Mer. Quatre projets identifiés lors des « Assises de l'Outre-Mer » ont été sélectionnés. Les dernières évaluations, suite à des prolongations liées à la crise sanitaire, sont attendues jusqu'en septembre 2023.

- **INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES JEUNES, DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE POUR ET PAR LES JEUNES (APDOM6 ÎLE DE LA RÉUNION)**

Programme lancé en avril 2019 auprès des acteurs réunionnais. Il vise à tester des dispositifs qui facilitent l'employabilité des jeunes et leur accès à l'emploi. Sont analysées les questions de mobilité physique, de valorisation des compétences acquises hors l'école, d'apprentissage des compétences de base (lire, écrire, compter, usages d'internet), d'innovation en matière d'insertion professionnelle notamment sur les métiers émergents et / ou en lien avec les centres d'intérêt des jeunes.

Le programme vise également le champ associatif et sa structuration, en accompagnant par exemple l'appui au développement d'organisations de jeunes (associations et collectifs informels), la mise en lien d'associations intervenant dans un même champ (cultures urbaines et pratiques culturelles émergentes), et enfin de nouveaux modèles de gouvernance associative.

6 projets ont été sélectionnés. Les dernières évaluations, suite à des prolongations liées à la crise sanitaire, sont attendues jusqu'en mars 2023.

- **PRÉVENTION DES CONDUITES A RISQUE ET MEILLEUR ACCÈS AUX SOINS POUR LES JEUNES ULTRAMARINS (APDOM6 SANTÉ)**

Ce programme a été lancé en juillet 2019. Il concerne les DROM, à l'exception de La Réunion. Il a pour objectif d'assurer un meilleur accès des jeunes aux soins et d'expérimenter des dispositifs innovants en matière de prévention notamment sur les conduites à risque.

Parmi les actions : des dispositifs d'écoute, d'accueil, d'accompagnement, des formations pour les professionnels, de nouveaux modes d'implication des familles, des dispositifs d'information correspondants aux besoins réels des jeunes, des méthodes de coopération entre les structures d'accompagnement des jeunes et les structures de soins.

Les 10 expérimentations soutenues arrivent à terme en 2023.

• JEUNES EN MILIEU RURAL (APRURAL)

Lancé en juillet 2019, ce programme a pour objectif d'expérimenter des dispositifs innovants sur trois axes : la création d'activités sociales et économiques pour et par les jeunes, l'accès des jeunes aux services de proximité en matière de santé, le développement de solutions de déplacement physique sur les territoires. 10 projets sont soutenus qui se déroulent jusqu'en 2023.

SYNTHÈSE DES PROJETS SOUTENUS SUR LES 5 APPELS A PROJET DE 2018 ET 2019

■ DOMAINE : Discriminations

TITRE PROJET :

« Discriminations vécues de jeunes de quartiers populaires de l'Agglomération Grenobloise et d'autres territoires métropolitains ou de banlieue : articuler lutte et prévention des discriminations liées à l'origine ethnique supposée et du territoire »

PORTEUR : Grenoble — Alpes Métropole

ÉVALUATEUR : Agence Phare,

REF : APDISCRI2

LIEUX : Grenoble, Grenoble métropole, Aubervilliers, Nantes

■ DOMAINE : Discriminations

TITRE PROJET : Genre et sexualités en milieu rural

OBJECTIFS : Identifier et rendre visibles les situations, mettre en place des dispositifs de prévention

PORTEUR : Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne

ÉVALUATEUR : Pennec Études Conseils, étude sur les conditions de réalisation du dispositif, la mobilisation des parties prenantes et les modalités d'évolution du projet, les typologies de jeunes "bénéficiaires" concernés, la capacité de mobilisation du dispositif d'autres sites.

REF : APDISCRI2

LIEUX : Nouvelle-Aquitaine, Centre-Val de Loire, Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté

■ DOMAINE : Discriminations

TITRE PROJET : Lutte contre les inégalités et les discriminations multifactorielles à l'orientation scolaire

OBJECTIFS : Définir entre partenaires un référentiel commun sur la définition des phénomènes d'inégalités et de discrimination à l'orientation scolaire, partager les connaissances, expérimenter de nouveaux dispositifs.

PORTEUR : Ville de Villeurbanne

ÉVALUATEUR : ISM CORUM, évaluation in itinere sur le suivi des différentes étapes de la démarche et sur son possible essaimage.

REF : APDISCRI 2

LIEU : Villeurbanne

■ DOMAINE : Discriminations

TITRE PROJET : Le Projet TALENT : Technique d'Accompagnement vers L'ENTreprise

OBJECTIFS : Construire en lien avec les employeurs de nouveaux processus de recrutement ; préparer sur cette base les jeunes à la rencontre avec les entreprises.

PORTEUR : Mission Locale Jeunes du Bassin chambérien

ÉVALUATEUR : Fédération TEPP/CNRS - Université Paris-Est Marne-la-Vallée - Mesure d'impact pour évaluer les effets de l'action sur les décisions des recruteurs et plus précisément sur leur aptitude à recruter effectivement sans discriminer vis-à-vis de l'origine.

REF : APDISCRI2

LIEUX : Chambéry et sa petite couronne, Combe de Savoie, Avant Pays Savoyard, territoire des Bauges.

■ DOMAINE : Discriminations

TITRE PROJET : Un engagement national des Missions Locales pour lutter de façon systémique contre les discriminations

OBJECTIFS : Développer un référentiel commun en matière de prévention et de lutte contre les discriminations auprès des salariés des missions locales, des entreprises partenaires et des jeunes

PORTEUR : Association Régionale des Missions Locales de Provence Alpes Côte d'Azur

ÉVALUATEUR : Fédération TEPP/CNRS - Université Paris-Est Marne-la-Vallée, mesure d'impact pour évaluer les effets de l'action sur les décisions des recruteurs et sur leur aptitude à recruter effectivement sans discriminer vis-à-vis de l'origine.

REF : APDISCRI2

LIEUX : Bretagne, Pays de Loire, Centre-Val de Loire, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Auvergne Rhône Alpes

■ **DOMAINE : Discriminations**

TITRE PROJET : « Jeunesse pour l'égalité », informer sans enfermer

OBJECTIFS : Offrir aux adultes en relation avec les jeunes et aux jeunes eux-mêmes des outils pédagogiques pratiques, former et informer les éducateurs sur les inégalités et les discriminations et leurs mécanismes

PORTEUR : Observatoire des inégalités

ÉVALUATEUR : Quadrant Conseil — évaluation in itinere sur la pertinence et l'efficacité du dispositif.

REF : APDISCRI2

LIEUX : Quartiers prioritaires du Sanitas à TOURS et du Château à Rezé

■ **DOMAINE : Discriminations**

TITRE PROJET : Prévention et lutte contre les discriminations dans le monde agricole

OBJECTIFS : Repérer et désigner les formes de discriminations sexistes existant dans le métier d'exploitant agricole ; sensibiliser les jeunes au cadre législatif régulant les différentes formes de discriminations à l'emploi ; lutter contre les discriminations au sein de l'établissement.

PORTEUR : LEP Agricole Privé de Machinisme

ÉVALUATEUR : Groupe Étude et Recherche Sociale (GERS), évaluation in itinere sur la mise en œuvre du projet et sur les effets constatés sur les pratiques et les représentations des élèves et de l'équipe pédagogique.

REF : APDISCRI 2

LIEUX : Département du Gard, secteur Remoulins - Marguerittes - Uzès

■ **DOMAINE : Discriminations**

TITRE PROJET : Recherche-action sur les pratiques professionnelles des enseignant-e-s

OBJECTIFS : Accompagner les enseignants dans la compréhension et la déconstruction des stéréotypes et préjugés ; proposer des stratégies et soutenir les enseignants dans le changement durable de leurs pratiques professionnelles.

PORTEUR : Pôle Engagement (Léo Lagrange Centre Est)

ÉVALUATEUR : Agence Phare, évaluation in itinere sur les conditions de mise en œuvre du dispositif, les leviers identifiés, les freins potentiels, les effets constatés et les conditions d'essai du dispositif.

REF : APDISCRI 2

LIEU : Lycée Pierre Brossolette à Villeurbanne

■ **DOMAINE : Discriminations**

TITRE PROJET : Aidons les jeunes à devenir acteur de leur parcours d'orientation professionnelle

OBJECTIFS : Intervenir auprès de jeunes en difficulté au niveau du collège et lutter contre les discriminations dont il pourrait être l'objet dans le cadre de la recherche de leur stage professionnel et leur parcours d'orientation professionnelle ; organiser des formations au cœur de l'entreprise en multipliant les interactions entre les jeunes et les dirigeants, construire un retour d'expériences présenté sous forme théâtrale en partant des préjugés des jeunes sur le monde professionnel et des préjugés des professionnels (dirigeants & collaborateurs) sur les jeunes.

PORTEUR : Réseau ÉTINCELLE

ÉVALUATEUR : Université de Bourgogne, évaluation par la méthode « avant après » et « in itinere » l'enquête quantitative vise à analyser les effets du programme pour les élèves sur un ensemble d'indicateurs en lien avec leur projet d'orientation scolaire et professionnelle, leurs ambitions sociales, leurs représentations du monde du travail. L'enquête qualitative observe les étapes de la démarche et l'expérience des différentes parties prenantes.

REF : APDISCRI2

LIEUX : Lille/ Amiens/Angers/ Nantes/Strasbourg/ Mulhouse/ Marseille/ Vitrolles/ Lyon/ Vaulx-en-Velin/Paris/ Seine Saint Denis

■ **DOMAINE : Autonomie et activités des jeunes en Guyane**

TITRE PROJET : OYANI —Du Maroni aux rives de l'Oyapock : la caravane pirogue des jeunes

OBJECTIFS : Identifier et mobiliser les professionnels et bénévoles intervenant aux côtés des jeunes sur les territoires, motivés pour participer à la pirogue-caravane des jeunes ; organiser des pirogues d'activités transdisciplinaires à destination des jeunes sur l'Oyapock et le Maroni ; créer des espaces de citoyenneté, d'émancipation et de solidarité

PORTEUR : L'Effet Morpho

ÉVALUATEUR : La Critic. L'évaluation in itinere, mobilise la méthode ethnographique. Elle analyse la pertinence, la cohérence et l'efficacité du projet, et développe une logique de comparaison entre les territoires concernés afin de saisir les singularités de l'implantation du projet dans les différents contextes locaux.

REF : HAPDOM

LIEU : Guyane

■ **DOMAINE :** Insertion professionnelle des jeunes Guyanais

TITRE PROJET : Égalité devant l'avenir

OBJECTIFS : Rapprocher le Service public de l'emploi des jeunes des communes éloignées, « aller vers » et proposer aux jeunes un accompagnement adapté

PORTEUR : Mission Locale de Guyane

ÉVALUATEUR : PENNEC Études Conseils, évaluation in itinere sur l'efficacité du dispositif, l'évolution des pratiques des professionnels intervenant, l'attitudes jeunes vis-à-vis du dispositif et son appropriation.

REF : HAPDOM

LIEU : Guyane

.....

■ **DOMAINE :** Acquisition des compétences par « le faire » et insertion professionnelle des jeunes Martiniquais

TITRE PROJET : Coopérative Initiative Jeunes

OBJECTIFS : Accompagner les jeunes entrepreneurs dans un environnement sécurisé (la coopérative), les former aux techniques et étapes de la création et de la gestion d'entreprise, capitaliser l'expérience, développer une plus grande autonomie ; élaborer des projets professionnels concrets et réalisables.

PORTEUR : Coopérative Initiative Jeunes

ÉVALUATEUR : Le Socialab ; l'évaluation porte sur les conditions de mise en œuvre du projet, sur les effets constatés sur les jeunes bénéficiaires, notamment de développement de leur autonomie et de leurs compétences ; sur le positionnement du dispositif dans le système d'action local, la qualification de sa plus-value et de sa pertinence.

REF : HAPDOM

LIEU : Martinique

.....

■ **DOMAINE :** Amélioration des parcours d'apprentissage en Martinique

TITRE PROJET : Favoriser l'accès et la réussite des jeunes dans leurs cursus de formation en apprentissage

OBJECTIFS : Mieux préparer les jeunes dans les cursus de l'apprentissage et sécuriser les parcours de formation ; développer la mobilité internationale des apprentis, dans l'Union européenne ou dans les Caraïbes.

PORTEUR : CCI Martinique

ÉVALUATEUR : Université Paris-Est Marne-La-Vallée, évaluation quantitative qui mesure

l'impact du projet sur l'accès des jeunes à l'apprentissage, sur le suivi de l'apprentissage et sur l'accès à l'emploi à l'issue de la formation. L'évaluation intègre également un volet qualitatif.

REF : HAPDOM

LIEU : Martinique

■ **DOMAINE : Autonomie, compétences et insertion professionnelle des jeunes sur l'île de la Réunion**

TITRE PROJET : " Vers une Jeunesse Emancipée et Mobile" projet "JEM"

OBJECTIFS : Proposer des supports numériques, sportifs et culturels pour permettre aux jeunes d'accéder à leurs droits, d'améliorer leur autonomie, de renforcer leur estime de soi, et ainsi de structurer leur potentiel en valorisant leurs talents et leurs compétences. Mettre en place des ateliers autour de l'écologie et du développement durable leur permettant de renforcer leurs compétences avec pour objectif de rentrer en formation qualifiante ou contracter un contrat d'apprentissage. Développer la capacité des jeunes à se mobiliser sur l'ensemble de l'île en créant des concepts de mobilité élargie ainsi que d'hébergement qui permettront à chaque jeune de pouvoir s'émanciper.

PORTEUR : ADESIR Centre Social de La Ressource

ÉVALUATEUR : JET Conseil — l'évaluation in itinere mesure qualitativement l'impact du programme sur la capacité des jeunes à s'inscrire dans un projet individuel de formation et/ou d'emploi.

REF : APDOM 6 RÉUNIONS

LIEU : La Réunion

■ **DOMAINE : Formation, compétences et Insertion professionnelle sur l'île de la Réunion**

TITRE PROJET : CINÉKOUR CITÉS

OBJECTIFS : Recruter des jeunes porteurs d'un projet d'insertion dans l'audiovisuel pour les connecter au monde professionnel et leur permettre d'acquérir des compétences en gestion de projets socio-culturels. Offrir à de jeunes stagiaires issus des quartiers, l'environnement de confiance permettant de développer leur expression et leurs capacités d'apprentissage à travers une initiation pratique aux métiers du Cinéma. Créer un Collège Jeunes au sein de l'association Cinékour.

PORTEUR : CINÉKOUR/POUR L'ÉMERGENCE DU COURT-MÉTRAGE RÉUNIONNAIS

ÉVALUATEUR : ESOI, L'évaluation in itinere vise à déterminer dans quelle mesure un dispositif de formation et de création de courts-métrages, associant professionnels et stagiaires, peut permettre de développer des compétences, et des emplois dans cette filière.

REF : APDOM6 RÉUNION

LIEU : La Réunion

■ Institut national de la jeunesse
et de l'éducation populaire

■ **DOMAINE : Insertion sociale et professionnelle des jeunes Réunionnais**

TITRE PROJET :

Jeunes en Mouvement vers L'Emploi, JEME

OBJECTIFS : Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes éloignés de l'emploi en améliorant leurs postures et savoir-être au travers d'ateliers d'apprentissage issus de l'éducation non-formelle. Soutenir et développer une organisation de jeunes sous forme de collectifs de jeunes volontaires. Construire un réseau d'associations locales et d'entreprises citoyennes, partenaires du projet.

PORTEUR : MISSION LOCALE SUD

ÉVALUATEUR : Université de la Réunion, l'évaluation vise à mesurer l'acquisition de compétences psycho-sociales lors des formations ainsi que leur transfert dans le milieu professionnel. Elle s'appuie sur une méthode mixte avec affectation aléatoire des jeunes à un groupe test ou à un groupe témoin et des observations et entretiens.

REF : APDOM 6 RÉUNIONS

LIEU : La Réunion

■ **DOMAINE : Insertion sociale et professionnelle des jeunes Réunionnais**

TITRE PROJET :

L'inclusion avec les pairs

OBJECTIFS :

Accompagner les jeunes dans des parcours individualisés, favoriser les initiatives locales et permettre aux jeunes de participer à une action socio-économique et culturelle, permettre à chaque jeune d'être confronté à plusieurs acteurs du territoire et de comprendre l'importance « d'étayer son cadre de référence et son portefeuille de compétence avec ses pairs "experts" ».

PORTEUR : CEMEA

ÉVALUATEUR : Cabinet NEO, l'évaluation in itinere vise à comprendre l'impact de la dimension pluridisciplinaire du projet sur le changement de comportement des jeunes et leur inscription dans des parcours de professionnalisation. Elle s'intéresse également à l'impact possible des outils proposés en termes d'empowerment.

REF : APDOM 6 RÉUNION

LIEU : La Réunion

■

■ **DOMAINE : Insertion sociale et professionnelle des jeunes Réunionnais dans les métiers du sport****TITRE PROJET :** GESAJEUNES

OBJECTIFS : Développer un « écosystème » de partenaires complémentaires dans le repérage et la remobilisation des jeunes vers le droit commun, favoriser le repérage et la détection des jeunes ni en emploi, ni en formation, ni en stage, favoriser leur inscription dans un parcours individualisé (entrée en formation, en stage ou obtention d'un emploi).

PORTEUR : GESARUN PROFESSION SPORT LOISIRS 974

ÉVALUATEUR : Cabinet CRESS, l'évaluation in itinere interroge la « valeur motrice » des métiers du sport dans les processus d'insertion (attractivité, socialisation, employabilité). Elle s'intéresse aux effets générés sur les publics.

REF : APDOM 6 RÉUNION

LIEU : La Réunion

■ **DOMAINE : Prévention santé et accès aux soins des jeunes en outre-mer****TITRE PROJET :**

Prévention des conduites à risque et lutte contre les addictions et les substances psychoactives par la pratique des activités physiques et sportives

OBJECTIFS :

Lutter contre la sédentarité et la prise de poids chez les enfants de 6 à 12 ans en améliorant l'offre d'activités physiques et sportives. Lutter contre les addictions et la consommation de substances psychoactives chez les adolescents de 12 à 18 ans en améliorant l'offre d'activités physiques et sportives.

PORTEUR : Direction de la Culture, de la Jeunesse et des Sports de la province Sud

ÉVALUATEUR : JEUDEVI, évaluation qui mobilise une méthodologie mixte, une mesure statistique de l'évolution des comportements de santé par territoire avec une analyse pré post de l'évolution des comportements de santé des jeunes ; et une analyse qualitative de l'évolution des comportements de santé (observations, entretiens).

REF : APDOM 6 SANTÉ

LIEU : Nouvelle-Calédonie

■ **DOMAINE : Prévention santé et accès aux soins des jeunes en outre-mer**

TITRE PROJET : L'utilisation des outils numériques en milieu scolaire peut-il permettre de prévenir l'obésité infantile à Wallis-et-Futuna ?

OBJECTIFS :

Réduire le taux d'obésité infantile des enfants scolarisés âgés de 7 à 11 ans, en améliorant

leurs connaissances, celles de leurs parents et de leurs enseignants sur l'équilibre alimentaire et la nécessité de pratiquer une activité physique régulière. Analyser l'efficacité des outils numériques pour diffuser des messages de prévention dans le domaine de l'alimentation et de l'activité physique dans les écoles.

PORTEUR : Direction de l'enseignement catholique de Wallis et Futuna

ÉVALUATEUR : JET CONSEIL, L'évaluation mixte mesure l'évolution des représentations, connaissances et comportements des jeunes bénéficiaires et de leur environnement (scolaire et familial), la capacité des enseignants et des élèves à s'emparer des technologies, les modes de gouvernance du projet ainsi que son ancrage territorial.

REF : APDOM 6 SANTÉ

LIEU : Wallis-et-Futuna.

■ DOMAINE : Prévention santé et accès aux soins des jeunes en outre-mer

TITRE PROJET :

Réseau Enfance

OBJECTIFS :

Créer un réseau de personnes pour l'accompagnement des enfants, des familles et des professionnels sur les questions de prévention et de protection de l'enfance. Mettre en place des actions de prévention et des animations auprès des enfants, des familles et des communautés.

PORTEUR :

Programme Bien-Être des Populations de l'Intérieur de la Guyane

ÉVALUATEUR : la CRitic, l'évaluation porte sur la démarche du dispositif (approche globale, interculturalité), sa posture et ses valeurs (bienveillance, sollicitude).

REF : APDOM 6 SANTÉ

LIEU : Guyane

■ DOMAINE : Prévention santé et accès aux soins des jeunes en outre-mer

Titre projet : Prévention et accompagnement des grossesses chez les adolescents en Guyane

OBJECTIFS : Améliorer l'accompagnement des grossesses compliquées des adolescentes âgées de 12 à 21 ans en Guyane. Améliorer la prévention des grossesses non désirées chez les adolescentes âgées de 12 à 21 ans en Guyane d'ici à juillet 2023.

Porteur : Réseau Périnat Guyane

Évaluateur : Agence PHARE, l'évaluation mixte vise à déterminer dans quelle mesure le projet initié et coordonné par le Réseau Périnat Guyane permet de créer et de renforcer des

dispositifs de prévention et d'accompagnement des grossesses chez les adolescentes de Guyane.

REF : APDOM 6 SANTÉ

LIEU : Guyane

■ **DOMAINE :** Prévention santé et accès aux soins des jeunes en outre-mer

TITRE PROJET : Des images et des mots pour prévenir

OBJECTIFS : Sensibiliser et informer les jeunes scolarisés en Martinique par le biais d'une plateforme interactive sur les risques des addictions. Échanger entre pairs par des modes de communication accessibles. Mettre à disposition des professionnels de santé, d'animation et d'éducation un outil pour mieux appréhender les comportements à risque.

PORTEUR : Madin' Jeunes Ambition

ÉVALUATEUR : TJB ECOCONSEIL, l'évaluation mixte s'assure que l'application est efficiente (fonctionnement et fréquentation par le public visé) et que les connaissances mises en ligne sont en lien avec la sensibilisation aux problématiques liées à l'alcoolisation des jeunes de moins de 18 ans.

REF : APDOM 6 SANTÉ

LIEU : Martinique

■ **DOMAINE :** Prévention santé et accès aux soins des jeunes en outre-mer

TITRE PROJET : Éducation Prévention Réinsertion Outre-Mer

OBJECTIFS : Informer sur l'impact de l'usage de substances psychoactives. Faire connaître les acteurs et orienter les jeunes. Créer des synergies entre les acteurs.

PORTEUR : « EPROM ADDICT » —Un village santé addiction itinérant adapté aux besoins locaux

ÉVALUATEUR : Études ethno-sociologiques de l'Océan indien. L'évaluation mixte porte sur l'efficacité de la mobilisation d'outils spécifiques (simulateurs, mises en situation sur des écrans tactiles, supports adaptés...) sur la prévention de l'addiction. La qualité des outils et le partenariat seront considérés.

REF : APDOM 6 SANTÉ

LIEU : Mayotte

■ **DOMAINE : Prévention santé et accès aux soins des jeunes en outre-mer**

TITRE PROJET : Expérimentation d'espace santé jeunes itinérant

OBJECTIFS : Améliorer le repérage, l'information et la prévention à destination des jeunes. Améliorer l'accès aux soins.

PORTEUR : Maison des adolescents – association MLEZI MAORE

ÉVALUATEUR : Études ethno-sociologiques de l'Océan indien, le dispositif d'évaluation porte sur l'analyse des éléments conduisant à une "bonne pratique" professionnelle adaptée aux publics jeunes en contexte Mahorais, sur l'adhésion des jeunes au projet via les espaces de dialogue mis en place.

REF : APDOM 6 SANTÉ

LIEU : Mayotte

■ **DOMAINE : Prévention santé et accès aux soins des jeunes en outre-mer**

TITRE PROJET :

Prévention des conduites addictives en

OBJECTIFS :

Améliorer le repérage des conduites addictives et l'orientation des jeunes vers les structures adaptées. Améliorer les actions de prévention grâce à l'utilisation d'outils co-construits avec les jeunes.

PORTEUR :

Croix-Rouge française

ÉVALUATEUR :

Laboratoire PASSAGES-CNRS. Le protocole vise à produire un diagnostic social du territoire et identifier les représentations et besoins des professionnels de jeunesse ciblés par le projet, mais aussi le regard et les pratiques des jeunes face aux addictions. Il vise à suivre la mise en œuvre du projet et apporter une expertise in itinere en identifiant les freins et leviers dans la mise en œuvre des actions. Enfin, il a vocation à mesurer l'effet du projet sur le niveau de connaissance des personnes formées et une vision globale des addictions, mais aussi sur les jeunes participant à la co-construction des outils, le tout en vue d'une transférabilité sur d'autres territoires.

REF : APDOM 6 SANTÉ

LIEU : Nouvelle-Calédonie

■ **DOMAINE : Prévention santé et accès aux soins des jeunes en outre-mer****TITRE PROJET :** Réseau santé prévention**OBJECTIFS :** Constituer un réseau de repérage des conduites addictives en mobilisant l'ensemble des acteurs de proximité. Constituer une équipe de prévention spécialisée.**PORTEUR :** Mairie de DUMBEA**ÉVALUATEUR :** Laboratoire PASSAGES-CNRS, Laboratoire PASSAGES-CNRS.

L'évaluation permettra de produire un diagnostic social du territoire et identifier les acteurs de jeunesse pouvant constituer le réseau d'acteurs ou l'équipe de prévention spécialisée. Elle permettra également de suivre la mise en œuvre du projet et apporter une expertise in itinere en identifiant les freins et leviers dans la mise en œuvre des actions. Enfin, elle mesurera l'effet du projet sur le travail en partenariat et la mise en synergie sur les questions d'addiction sur le territoire en vue d'une transférabilité sur d'autres territoires.

REF : APDOM 6 SANTÉ**LIEU :** Nouvelle-Calédonie■ **DOMAINE : Prévention santé et accès aux soins des jeunes en outre-mer****TITRE PROJET :** Application numérique « Espace Santé jeunes » : Prévenir et réduire les comportements à risque chez jeunes des îles du Nord.**OBJECTIFS :** Permettre aux jeunes des îles du Nord de concevoir en lien avec les équipes de la Croix rouge française un espace numérique répondant à leurs besoins en matière de santé. Apporter des informations sur les conduites et comportements à risque et permettre un meilleur accès aux soins à l'ensemble des jeunes des îles du Nord. Favoriser les échanges avec les professionnels de santé.**PORTEUR :** Croix-Rouge française

Évaluateur : TJB ECOCONSEIL, évaluation de l'efficacité de l'application (fonctionnement et fréquentation par le public visé)

REF : APDOM 6 SANTÉ**LIEU :** Saint-Barthélemy, Saint-Martin■ **DOMAINE : Jeunes en milieu rural**

Titre projet :

Vivre et travailler au pays : de l'idée au projet de vie en milieu rural

OBJECTIFS :

Réaliser un diagnostic socio-économico-démographique de la Soule, accompagner les

jeunes lors de leur orientation professionnelle, soutenir et promouvoir la création et la reprise d'entreprises par les jeunes sur le territoire.

PORTEUR : AZIA

ÉVALUATEUR : PASSAGES, l'évaluation vise à produire un diagnostic social du territoire, appréhender les représentations des jeunes sur les opportunités professionnelles et leur maintien sur le territoire ; suivre la mise en œuvre du projet et apporter une expertise itinérante en identifiant les freins et leviers dans la mise en œuvre des actions ; mesurer l'effet des différentes actions sur le niveau d'information et la création d'entreprises de jeunes sur le territoire.

REF : APRURAL

LIEUX : Vallée de la Soule (Pays basque) Région : Nouvelle Aquitaine

■ DOMAINE : Jeunes en milieu rural

TITRE PROJET : L'Ariège : une pépinière d'initiatives pour les jeunes citoyens

OBJECTIFS : Créer les conditions d'accompagnement du parcours des jeunes vers l'insertion. Co-construire un dialogue structuré entre jeunes et acteurs. Former et réunir un réseau d'acteurs éducatifs, sociaux et économiques, acculturés autour des problématiques jeunes.

PORTEUR : Ligue de l'Enseignement Fédération des Oeuvres Laïques de l'Ariège

ÉVALUATEUR : Agence PHARE, l'évaluation mixte vise à déterminer dans quelle mesure des pépinières d'initiatives permettent de favoriser l'insertion socioprofessionnelle et l'accès à la citoyenneté de jeunes de territoires ruraux.

REF : APRURAL

LIEUX : Département de l'ARIÈGE : Foix, Communauté de communes Arize-Lèze, communauté d'agglomération du Pays de Foix-Varilhes) Région : Occitanie

■ DOMAINE : Jeunes en milieu rural

TITRE PROJET : En route vers la santé

OBJECTIFS : Faciliter l'accès aux soins des jeunes isolés en utilisant un minibus pour "aller vers" et lutter contre les inégalités sociales de santé. Renforcer le partenariat et les connaissances des professionnels du territoire de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté.

PORTEUR : Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté

ÉVALUATEUR : LERIS, l'évaluation mixte propose une analyse du déroulé et des forces et faiblesses du processus mis en place, mesure l'impact sur les jeunes et les professionnels.

REF : APRURAL

LIEUX : Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté/Territoire Sud-Grésivaudan/Région :

Auvergne-Rhône-Alpes

■ **DOMAINE : Jeunes en milieu rural**

TITRE PROJET : Le lieu mobile

OBJECTIFS : Encourager l'esprit d'initiative des jeunes dans la création d'activités sur leur bassin de vie. Établir des coopérations entre les différents campus (jeunes, professionnels et partenaires) du réseau des Foyers ruraux du Grand Est.

PORTEUR : MJC MORLAIX

ÉVALUATEUR : GESTE, L'évaluation porte sur les effets de la démarche sur les pratiques des professionnels et des acteurs locaux et sur les effets observés sur le parcours individuel et collectif des jeunes concernés par le projet (dynamisation, émancipation, construction d'un projet de vie, montée en capacités et compétences, participation citoyenne...)

REF : APRURAL

LIEUX : Communauté d'agglomération de Morlaix communauté Région : Finistère

■ **DOMAINE : Jeunes en milieu rural**

TITRE PROJET : Laboratoire jeunesse

OBJECTIFS : Faciliter l'inclusion sociale grâce à l'épanouissement personnel et le développement de compétences. Reconnaître et valoriser l'engagement des jeunes adultes en développant la coopération. Accompagner les jeunes ruraux dans l'appropriation de leur territoire et leur capacité à y agir, en impulsant la création d'un lieu expérimental créé et géré par les jeunes et pour les jeunes.

PORTEUR : Fédération d'Animation Rurale en Pays de Vilaine

ÉVALUATEUR : SC — CE, l'évaluation questionne l'efficacité du Laboratoire jeunesse en matière d'inclusion sociale, d'engagement collectif et d'appropriation territoriale des jeunes adultes participants.

REF : APRURAL

LIEUX : Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique, Morbihan/Région : Bretagne

■ **DOMAINE : Jeunes en milieu rural**

TITRE PROJET : « Je chemine, tu chemines, nous cheminons en Gâtine »

OBJECTIFS : Aller à la rencontre des publics bénéficiaires du dispositif. Valoriser et développer les compétences des jeunes.

PORTEUR : Centre Socio Culturel de l'Airvaudais et du Val du Thouet

ÉVALUATEUR : COPAS, l'évaluation mixte vise à observer les effets du projet sur les jeunes et les professionnels intervenant, sur les dynamiques coopératives émergentes.

REF : APRURAL

LIEUX : Pays de Gâtine dans les Deux Sèvres/Région : Nouvelle-Aquitaine

■ **DOMAINE :** Jeunes en milieu rural

TITRE PROJET : Rêves d'installation

OBJECTIFS : Investiguer une nouvelle forme d'installation au bénéfice des jeunes ruraux : l'installation collective. Développer un parcours de formation pour créer, animer, gérer et pérenniser des tiers-lieux en rural.

PORTEUR : Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne

ÉVALUATEUR : Saulea, l'évaluation in itinere observe en quoi des interventions réalisées à différents moments des parcours des jeunes (de l'orientation à la stabilisation de projet), ont un effet sur les perspectives d'installation d'activités économiques en milieu rural.

REF : APRURAL

LIEUX : Ile de France

■ **DOMAINE :** Jeunes en milieu rural

TITRE PROJET : Mobi'coloc : bouger, se loger, s'installer avec la sous-coloc en milieu rural

OBJECTIFS : Développer des solutions de logement clé en main et abordables pour les jeunes en mobilité dans les territoires ruraux, afin de soutenir leur installation et leur accès à l'autonomie.

PORTEUR : Union Nationale des Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes

ÉVALUATEUR : Pennec Études Conseils, l'évaluation vise à resituer le contexte d'émergence du dispositif, à analyser les freins et les éléments facilitateurs de la mise en œuvre et à identifier les effets des dispositifs sur les jeunes bénéficiaires et les acteurs de l'expérimentation.

REF : APRURAL

LIEUX : Tout le territoire dont l'Hérault, le Gers, le Mortainais, Saint-Dié-des-Vosges, Mâcon, Chablais, etc.

B. DÉMARRAGE DE NOUVELLES EXPÉRIMENTATIONS AU PRINTEMPS 2023

En outre-mer, les taux de jeunes rencontrant des difficultés dans le domaine de la lecture atteignent 71 % à Mayotte, 47 % en Guyane, 28 % en Guadeloupe et en Martinique et 25 % à La Réunion en 2020, contre 9,5 % pour l'ensemble des jeunes de 16 à 25 ans de nationalité française ayant participé à la Journée défense et citoyenneté en 2020 (Chabanon, 2021). Parallèlement, en 2019, le taux d'illectronisme est de 26 % dans les départements d'outre-mer (hors Mayotte), contre 16 % en France métropolitaine (Legleye, Rolland, 2019). Les taux d'équipement numérique et d'accès à internet sont inférieurs dans les DROM.

Le programme « Prévenir et lutter contre le décrochage scolaire et favoriser l'insertion par la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme des jeunes Ultramarins » a été lancé par le FEJ par voie d'appel à projets au printemps 2022.

Les objectifs de ce programme prennent appui sur les enseignements des expérimentations passées, parmi lesquels la nécessité de diagnostiquer le plus tôt possible les élèves en difficulté sur l'assimilation des compétences de base en écriture, lecture et calcul, de proposer aux familles une plus grande place dans les actions mises en place, d'intégrer l'apprentissage d'une ou de plusieurs langues locales dans les programmes scolaires, ou encore de former les membres de la communauté éducative et les « médiateurs » à la question de l'illettrisme des élèves.

Les acteurs de Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte et la Réunion ont proposé fin juin à l'INJEP des dispositifs à expérimenter sur l'appropriation de la culture de l'écrit et la promotion de la lecture, sur le développement de démarches de repérage des jeunes en difficulté dans l'acquisition de compétences numériques ; sur la formation des adultes intervenants et sur l'association des familles.

Le jury national de sélection des projets s'est tenu le 18 octobre 2022. La MEEPP procédera dans un second temps à la sélection des évaluateurs au premier semestre 2023. Une enveloppe de 3,5 millions d'euros est allouée à ce programme, 20 à 25 % du montant est mobilisé sur l'évaluation des projets. Ces derniers d'une durée de 36 mois débiteront en mars 2023.

C. PERSPECTIVE DE MOBILISATION DU FONDS D'EXPÉRIMENTATION POUR LA JEUNESSE EN 2023

La MEEPP et l'Agence Nationale de Lutte contre l'illettrisme élaborent un nouveau projet visant à lutter contre l'illettrisme et l'illectronisme dans les DROM. Le projet intitulé « FamiLire, pour l'accès de tous les jeunes Ultramarins aux compétences de base » poursuit la démarche des Actions Éducatives Familiales initiée en 2008 par l'ANLCI. Les actions menées viseront un public jeune (16-25 ans) en situation de vulnérabilité, sans-emploi ni qualification et étant parents ou en passe de l'être, en grande difficulté avec les compétences de base voire en situation d'illettrisme (peu ou pas de scolarisation). 1,5 millions d'euros sont mobilisés sur ce projet, une évaluation quantitative et qualitative sont prévues.

Alors que l'activité physique est considérée comme bénéfique pour la santé, l'agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail recommande aujourd'hui de considérer l'insuffisance d'activité physique et la sédentarité comme un facteur de risque sanitaire à part entière. Cette pratique sportive est plus faible chez les jeunes ultramarins. En effet, l'enquête santé européenne (EHIS 2019) montre que la pratique du sport en semaine dans les DROM est plus faible qu'en France métropolitaine (30 % de la population âgée de 15 ans ou plus en Guadeloupe, 35 % en Martinique et à La Réunion, 31 % en Guyane et de 21 % à Mayotte versus 45 % en métropole). Si les plus jeunes font plus fréquemment plus de 150 minutes de sport par semaine que les 30-54 ans (sauf à en Martinique et à La Réunion), 36 % des 15-29 ans en font en métropole contre 29 % aux Antilles, 26 % en Guyane et à La Réunion et 20 % à Mayotte. Les conséquences d'une pratique sportive réduite et d'une plus grande sédentarité associées par exemple à une consommation quotidienne de boissons industrielles sucrées (plus présente dans les DROM qu'en

métropole notamment chez les jeunes) sont connues : surpoids, obésité, risques cardiovasculaires et diabète. Un AAP relatif à l'expérimentation d'actions innovantes de promotion de l'activité sportive des enfants et des jeunes des DROM pourrait être étudié.

2. CONTRIBUER A L'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Depuis 2019, la MEEPP participe à l'évaluation de la préfiguration du Service national universel (SNU), depuis 2020 à celle du programme des Cités éducatives. Elle se mobilisera également en 2023 sur l'évaluation du plan « 1 jeune, 1 mentor » et sur les politiques publiques en matière de sport.

A. ÉVALUATION DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

La MEEPP et la MEDES ont été mobilisée sur la conception puis sur le pilotage de l'évaluation du Service national universel (SNU). Les objectifs généraux de cette évaluation sont d'observer les conditions de mise en œuvre opérationnelle du SNU, de rendre compte des différences sur chacun des territoires et d'analyser la réception par les différents acteurs concernés. Il s'agissait de proposer une analyse des forces et faiblesses du dispositif et d'envisager des pistes d'évolution du SNU.

Le dispositif d'évaluation des phases de préfiguration en 2019 et de déploiement en 2021 reposait sur des méthodes d'évaluation mixtes. En 2021, l'évaluation des séjours de cohésion a consisté en trois opérations : une enquête quantitative par questionnaire auprès des jeunes volontaires, une enquête qualitative pendant la phase d'accueil des jeunes en séjour de cohésion reposant à la fois sur des observations et des entretiens avec des jeunes et des professionnels et la mise en place d'une enquête longitudinale qualitative de 100 jeunes volontaires qui seront suivis pendant quatre ans.

En 2022, l'INJEP a poursuivi l'évaluation de la montée en charge du SNU lors des séjours de cohésion et en approfondissant l'évaluation de la seconde phase du SNU, celle des missions d'intérêt général, grâce à une enquête quantitative réalisée auprès des jeunes ayant participé aux séjours de cohésion en 2021, aux données de gestion et aux éléments qualitatifs recueillis par entretien auprès de la cohorte des 100 jeunes volontaires.

En 2023, plusieurs opérations d'évaluation seront prévues, en fonction de l'évolution du dispositif, qui pourrait être progressivement généralisé. Une enquête statistique auprès des jeunes des 3 séjours du premier semestre 2023 sera notamment menée.

B. ÉVALUATION NATIONALE DU PROGRAMME DES CITÉS ÉDUCATIVES

La MEEPP contribue à l'évaluation nationale externe du programme des cités éducatives.

En 2020, la MEEPP a dressé un panorama des différentes conceptions et démarches d'évaluation mises en œuvre par les cités éducatives par l'analyse des protocoles de suivi et d'évaluation.

En 2021, la Mission a lancé des évaluations sur trois dimensions centrales du programme identifiées : la mise en œuvre et les effets de la continuité éducative sur le parcours des enfants et des jeunes ; les parcours d'orientation, de formation et d'insertion au-delà et en parallèle du champ scolaire pour les 11-25 ans ; les effets de la cité sur la place des familles dans les coopérations éducatives et plus largement sur la place des familles au sein du territoire.

Pour chacune de ces trois dimensions, les équipes d'évaluation sélectionnées par la MEEPP, PLURICITE, l'agence PHARE et JEUDEV I ont étudié chacune les actions de cinq cités éducatives. L'objectif est de rendre compte de la variété des actions développées, des dynamiques à l'œuvre et des effets sur les parcours des bénéficiaires et des professionnels.

En mai 2021, la Mission a publié une synthèse des analyses issues des rapports intermédiaires réalisés par les équipes d'évaluateurs. En se concentrant sur les thématiques ciblées, elle interroge les différents niveaux d'appropriation de la stratégie nationale par les acteurs institutionnels et opérationnels ainsi que leur potentielle traduction en nouvelles méthodes de travail, actions et partenariats. Elle permet également d'identifier les facteurs qui freinent ou facilitent le déploiement de ce programme.

En 2022-2023, la MEEPP continuera à piloter ces trois évaluations. Elle suivra également les travaux de Marie-Charlotte Allam, Docteure en Science Politique, post doctorante à l'Université Grenoble-Alpes et rattachée au Laboratoire Pacte/Observatoire des Non-Recours aux Droits et Services. Son analyse vise à interroger les nouveaux enjeux, représentations et pratiques éducatives qui émergent en lien avec la territorialisation de l'action publique éducative et l'introduction de partenariats.

En 2023, la MEEPP produira un rapport final de synthèse de l'ensemble de ces travaux à destination de la coordination nationale et du comité national d'orientation et d'évaluation des cités éducatives. Une journée nationale de restitution sera organisée lors du troisième trimestre 2023.

C. ÉVALUATION DU PLAN « 1 JEUNE 1 MENTOR »

Avec la montée en charge de la politique de mentorat et afin de réaliser le bilan des deux premières années du dispositif, le lancement d'une évaluation est prévu en 2023.

La DJEPVA a saisi l'INJEP pour lui confier le pilotage de cette évaluation. En amont plusieurs travaux sont prévus, dont la rédaction d'une revue de littérature nationale et internationale portant sur les pratiques de mentorat et leurs effets sur les jeunes. Cette rédaction sera confiée à un laboratoire de recherche spécialiste de la thématique.

Sont prévues également pour la MEEPP une synthèse des résultats d'expérimentations antérieures sur le mentorat provenant du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse et une enquête de terrain au dernier trimestre 2022 réalisée en lien avec la MER qui permettra de cerner les enjeux de la relation de mentorat. Qui sont les binômes mentoré/mentor ? Quelles sont les raisons qui les ont conduits à s'investir dans le mentorat ?

D. ÉVALUATION « 2H DE SPORT EN PLUS AU COLLÈGE »

Dans une démarche de promotion de la santé et du bien-être des élèves, le gouvernement entend favoriser la pratique sportive et l'activité physique des collégiens volontaires, notamment ceux les plus éloignés de la pratique d'une APS (filles, personne en situation de handicap...).

Il s'agit d'expérimenter au sein de 150 collèges volontaires dans 26 académies, l'accès des élèves volontaires de la 6^e à la 3^e aux clubs sportifs de leur territoire, sur le temps périscolaire, grâce à une organisation dédiée et élaborée en relation avec le projet d'éducation physique et sportive (EPS) de l'établissement et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE).

La Direction des sports a sollicité l'INJEP sur l'évaluation de ce programme qui devrait démarrer fin 2022 par la création d'un questionnaire, pour une passation en avril 2023.

E. ÉVALUATION DE L'IMPACT DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

La délégation interministérielle aux jeux olympiques et paralympiques (DIJOP) pilote une évaluation de l'impact des jeux de 2024.

En 2023, parmi les 13 axes d'évaluation identifiés, en collaboration avec la MEDES, la MEEPP participera au lancement des travaux préparatoires à l'évaluation de l'impact des JOP sur la pratique du sport par les adultes (axe 1) et à la description des publics des jeux (axe 7). La première évaluation (axe 1) reposera notamment sur l'exploitation du Baromètre national des pratiques sportives (mesure un an avant les Jeux, l'année des Jeux et un an après les Jeux). La seconde évaluation (axe 7) se précise à travers les travaux d'un groupe de travail dédié, réunissant différents acteurs (Injep, DS, Paris 2024, France Stratégie, ARCOM, DR Insee Ile-de-France).

F. ÉVALUATION DU PASS'SPORT

Le Pass'sport est un dispositif d'aide à la pratique sportive initié par le ministère en charge des sports pour la première fois en 2021 et reconduit en 2022. Cette aide de 50 euros par jeune/adulte permet de financer tout ou partie de l'inscription dans une structure sportive pour les jeunes bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire (de 6 à 17 ans révolus), pour les enfants et adultes bénéficiant de l'allocation enfant et adulte handicapé (jusqu'à 30 ans) et pour les étudiants boursiers (jusqu'à 28 ans).

En 2023, la MEEPP interrogera notamment sur un versant qualitatif la mise en œuvre du dispositif. Les entretiens menés auprès de clubs et associations affiliées à une fédération sportive agréée devront permettre de rendre compte des principaux modes d'actions (promotion du dispositif, recrutement) et des éventuelles difficultés rencontrées. Ils feront écho à l'analyse quantitative menée par la MEDES auprès des foyers bénéficiaires sur leur connaissance et recours au Pass'sport.

3. FAIRE connaître LES RÉSULTATS ET LES ENSEIGNEMENTS DES TRAVAUX CONDUITS

A. PUBLICATIONS

Au-delà du suivi de chaque expérimentation, la MEEPP analyse et approfondi les principaux enseignements des projets sur la base de problématiques transverses, ou bien sur la base de rapprochements, de comparaisons, d'approfondissements. En matière d'évaluation des dispositifs publics, elle publie également ses enquêtes et travaux.

Sur ces deux champs les travaux sont publiés dans les collections de L'INJEP (<https://injep.fr/>)

Sur le champ de l'expérimentation jeunesse, les rapports des expérimentateurs sont publiés sur le site : <https://www.experimentation-fej.injep.fr/>.

L'INJEP a souhaité transférer les données du site FEJ (<https://www.experimentation-fej.injep.fr/>) sur son site internet (<https://injep.fr/>). Cette décision a été prise pour disposer d'un site unique dédié à l'ensemble des travaux de l'Institut, mais également en réponse à la fragilité technique du site FEJ dont la pérennité des données n'était pas assurée. Ces travaux sont conduits par la MEEPP, la Mission MVD et la MDOC. En 2023, les données propres aux expérimentations terminées seront peu à peu intégrées et accessibles au sein du centre de ressources en ligne de l'INJEP (<https://injep.fr/centre-de-ressources/>). Les données relatives aux nouvelles expérimentations et aux projets en cours viendront nourrir le site de l'INJEP. Les projets les plus emblématiques du FEJ y seront également valorisés sous un format court et avec vidéos

rappelant pour chacun le contexte, le dispositif testé, les résultats, les suites et les publications consultables.

La MEEPP participe également aux comités de lecture de collections INJEP Analyses & Synthèses et INJEP Fiches Repères.

La MEEPP participera à la publication des travaux sur le SNU, les cités éducatives et le mentorat (IAS mentorat). Par ailleurs, sur les expérimentations jeunesse, au-delà des rapports finaux des évaluateurs sélectionnés par le FEJ, il est attendu une publication sur les compétences sociales des jeunes réunionnais (AGORA ou IAS), une IAS portant sur le Monopoly des inégalités (Observatoire des inégalités-Quadrant), sur les expériences de testing (avec le TEPP) et plus globalement, une note de capitalisation produite par la MEEP portant sur la synthèse des projets d'APDISCRI2, au premier semestre 2023. Un projet de fiche repère sur la notion de jeunes vulnérables est également à l'étude.

B. COLLOQUES DE RESTITUTION ET COMMUNICATIONS

La valorisation des expérimentations prend aussi la forme de réunions de partage et de restitution avec les porteurs de projets, les évaluateurs et les partenaires.

Les résultats des évaluations font ainsi l'objet d'une mise en débat lors d'une présentation publique.

Deux colloques de restitution seront organisés en 2023, l'une sur les expérimentations relatives aux discriminations, l'autre sur les cités éducatives au troisième trimestre 2023.

La MEEPP répond enfin à des appels à contribution ou à communication avec l'objectif de partager l'expérience du FEJ, les enseignements des expérimentations, les résultats des évaluations. ■

DOCUMENTATION — CENTRE DE RESSOURCES

La mission Documentation-Centre de ressources de l'INJEP (MDOC) met à disposition un fonds documentaire spécialisé sur les politiques et la sociologie de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative et, depuis le 1er janvier 2021, sur le sport. Elle propose un service d'appui et de proximité aux missions de l'INJEP et des ministères en charge de la Jeunesse et des Sports. Plus largement, elle propose un espace de travail ouvert aux acteurs de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative et du sport, avec des collections d'ouvrages et de revues réunies en un même lieu.

L'activité de la MDOC se partage en trois axes principaux :

- la mise à disposition et l'enrichissement d'un fonds spécialisé unique en France ;
- la réalisation de livrables et de veilles documentaires, informationnelles, nominatives, juridiques et réglementaires sur les champs couverts par l'INJEP et la DJEPVA ;
- la gestion informatique et technique du catalogue en ligne : le portail Télémaque.

1. MISE A DISPOSITION ET ENRICHISSEMENT D'UN FONDS DOCUMENTAIRE SPÉCIALISÉ

A. DESCRIPTION DU FONDS

Le centre de documentation de l'INJEP, créé en 1967, rassemble une collection unique de références patrimoniales et d'actualité sur les questions de jeunesse/politique(s) de jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, et du sport.

Ce fonds est constitué de monographies, d'ouvrages, de revues spécialisées professionnelles et de recherche, de rapports, de littérature grise, etc. Il réunit plus de 50 000 références d'imprimés et de documents numériques.

B. LES PUBLICS

La mission Documentation remplit un rôle de médiation entre son lectorat et une information recherchée (une étude, une référence, un auteur, une bibliographie, une réglementation, des données chiffrées, etc.) sur les thématiques couvertes par l'INJEP. Elle construit une relation privilégiée avec ses usagers, ses « habitués », cherche à fidéliser les « occasionnels » et à attirer de nouveaux lecteurs, que ce soit en interne auprès des directions en charge de la jeunesse, de la vie associative ou du sport, ou à l'externe auprès des acteurs de jeunesse, élus, chercheurs ou toutes les personnes intéressées par les domaines couverts par l'INJEP, par la DJEPVA et par la Direction du sport

Outre un public en présentiel, la mission Documentation comptabilise également des visiteurs uniques qui consultent son catalogue en ligne Télémaque et le lectorat de ses produits documentaires, dont 6000 abonnés à sa newsletter bimensuelle : INJEP Veille & Actus.

Cependant, la période du confinement a marqué durablement les habitudes de lecture en présentiel.

L'effort de valorisation du fonds documentaire se poursuit en 2022-23 pour capter un public plus large, en présentiel et à distance.

Pour attirer de nouveaux lecteurs, un affichage multiforme des nouveautés est mis à jour périodiquement à partir de la liste mensuelle des acquisitions. Elle est déclinée sous la forme d'affichages papier et numériques grâce à une animation réalisée par la Mission Diffusion et Valorisation et publiée sur le site de l'INJEP. Un carrousel dynamique permet également de rendre compte des nouveautés sur le portail Télémaque.

En 2023, les actions auprès des publics se déclinent en interne via :

- Une sollicitation ou collaboration régulière pour chaque étape du circuit de la chaîne documentaire : acquisitions (achat – gratuits – dons issus de services en interne ou de particuliers), accessibilité (prêt, consultation, diffusion), désherbage (dons auprès de réseaux documentaires, des lecteurs du centre de ressources - pilon) ;
- L'optimisation de la fonction médiatrice et de conseil de la mission, notamment par l'accueil de groupes et la présentation individualisée et systématique de l'offre documentaire aux nouveaux arrivants ;
- L'exploitation des tableaux de bord dûment renseignés sur les activités développées par le centre de ressources et sur les usages de son lectorat : emprunt, consultation sur place, recherches documentaires, nature de l'information demandée

Des actions sont également menées en direction d'un public extérieur :

- L'intégration du catalogue collectif de France (CCF) pour accéder à une meilleure visibilité auprès des professionnels de l'information/documentation,
- Le ciblage des publics potentiels pour élargir son lectorat en présentiel (universités, réseaux professionnels, associations).

C. POLITIQUE DOCUMENTAIRE

L'enrichissement des collections est réalisé en étroite collaboration avec les autres missions de l'INJEP pour répondre à leurs besoins. Les nouvelles acquisitions s'insèrent dans un plan de classement en constante évolution pour s'adapter à ses nouveaux terrains d'études, de recherches ou d'évaluation menées par les diverses expertises de l'INJEP. Pour 2023, plus de deux mille nouvelles notices enrichiront le catalogue Télémaque.

Ces nouvelles acquisitions tiennent compte de l'offre documentaire disponible dans d'autres bibliothèques en construisant des partenariats par exemple ou en intégrant des réseaux documentaires comme le réseau Ariane (Centre Inffo).

En 2023, la Mission Documentation va accentuer son offre documentaire dématérialisée pour s'adapter à l'évolution du lectorat. Deux actions s'inscrivent dans cette démarche : l'import en nombre de références produites par l'INJEP dans le cadre de la migration de métadonnées issues du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse et l'augmentation du nombre de revues numériques.

• CAPITALISATION ET VALORISATION DES PRODUCTIONS DE L'INJEP

La mission Documentation procède à un traitement documentaire et de conservation spécifique pour les collections de l'INJEP. Toutes les publications sont systématiquement conservées en plusieurs exemplaires dans leur version imprimée dans les magasins et enregistrées avec leur version numérique dans le catalogue Télémaque.

Sans être un lieu d'archives, le centre de documentation se présente comme le lieu de référence de la mémoire des productions de l'INJEP.

La mission Documentation prend le relais de la Mission Valorisation et Diffusion pour le dépôt légal des publications en version imprimée auprès de la BNF.

Intégration des documents issus du site web du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse

La Mission Expérimentation et Evaluation des Politiques Publiques, MEEPP, dispose d'un site web FEJ qui répertorie les appels à projets et les rapports finaux de plus de 800 expérimentations sur plus de dix ans d'activité. Après avoir acté en interne l'intérêt de la migration de ce corpus vers le portail Télémaque, outil de gestion documentaire, la réalisation de ce projet entamée en 2022, se poursuit en 2023 sur des aspects techniques et opérationnels. L'objectif est d'offrir aux internautes un lieu unique de consultation des productions de l'INJEP et de valoriser ce fonds dans sa dimension singulière. Le projet inclut en effet la création d'une interface dédiée à ce fonds en respectant les différentes typologies de documents intégrés et en permettant une recherche spécifique à ce corpus.

Valorisation des collections de l'INJEP sur le portail Télémaque

Sans dupliquer la rubrique des « publications » du site de l'INJEP, le portail Télémaque va évoluer pour proposer une entrée par collections des productions de l'INJEP. Une entrée existe déjà signalant la collection patrimoniale des « Cahiers de l'animation ».

• LA THÉMATIQUE « SPORT »

Depuis 2021, la mission documentation gère un fonds sur la thématique du SPORT. Cette compétence récente s'accompagne de la requalification du fonds existant de l'INJEP, et d'un mouvement de collection encore en cours en 2022-23.

L'alimentation de ce fonds se traduit par un accroissement de ressources surveillées ou à acquérir sur ce domaine dont un panel plus large de revues spécialisées : 4 titres en 2022 contre 15 prévus pour 2023.

En 2022, un quart des notices indexées dans le fonds porte sur la thématique du sport. L'objectif pour 2023, est d'en augmenter la proportion dans les limites des champs développés par l'INJEP : les pratiques sportives, les diplômes « Jeunesse et Sports », le sport-santé, ou encore le sport pour tous, l'économie du sport, la sociologie du sport, les équipements sportifs, les jeux olympiques et paralympiques, l'éducation par le sport et le droit du sport.

• ACQUISITIONS

La mission Documentation continue d'acquérir des documents au format imprimé. Néanmoins pour 2022-2023, elle vise à proposer une offre de plus en plus dématérialisée en ciblant les revues disponibles en ligne, notamment la plateforme Cairn. 18 revues sortent ainsi des abonnements papier, au profit d'une version numérique. La mission s'engage cependant à conserver une offre de service documentaire équivalente à l'exercice précédent : au total, ce sont près de 40 titres dématérialisés qui seront suivis en ligne. Ces parutions numériques seront gérées selon de nouvelles procédures à stabiliser en 2022-23 pour leurs traitements documentaires : bulletinage, catalogage, etc.

Outre les revues, la mission Documentation enrichit régulièrement son catalogue de références numériques issues de ses veilles. Ce sont des rapports, des enquêtes ou de la littérature grise, etc., sélectionnés sur des sites officiels et institutionnels. Les notices bibliographiques de ces références sont associées à des

fichiers téléchargeables, par de la gestion électronique de document (GED) ou bien par l'ajout du permalien de document, URL stable garantissant la stabilité du lien vers le document. La mission Documentation poursuit cette politique d'acquisition en 2023.

Acquisitions à titre payant et à titre gratuit

Depuis le rattachement administratif de l'INJEP au secrétariat général du ministère en charge de l'Éducation nationale au 1er janvier 2021, la mission Documentation s'assure de la continuité de l'offre documentaire, auprès des services compétents. Un point de vigilance se poursuit en 2023 avec un renouvellement d'abonnements pour 52 titres de périodiques (presse et revues spécialisées), l'accès à la plateforme Cairn pour ses agents, et l'achat prévisionnel de 400 ouvrages dans l'année.

Le Centre de documentation favorise également les acquisitions à titre gratuit. Elles relèvent de plusieurs canaux, sous forme d'échanges ou de dons. Une dizaine de titres de revues reçues au centre de documentation font l'objet de conventions d'échanges, qui seront maintenues pour 2023.

La mission reçoit de nombreux dons. Ces derniers émanent des agents ou des services internes (mobilité professionnelle, départ en retraite, réorganisation des services, etc.) et de particuliers (chercheurs, administrations connexes, etc.). Les dons suivent un protocole particulier qui a pour but d'identifier le donateur – le valoriser – et de qualifier leur intérêt pour le fonds documentaire : rareté du contenu, état des documents proposés. La rédaction d'une charte et sa communication publique est reconduite pour 2023 afin de donner plus de transparence à leur traitement (sélection, pilon).

• DÉSHERBAGE : DON ET/OU MISE AU PILON

Motivées par un espace de conservation restreint et la volonté de « faire vivre » le fonds documentaire, des opérations de « désherbage » sont régulièrement menées sur les collections « revues » et « ouvrages ». Ces manipulations sont basées sur des règles et des prérequis comme celles ou ceux de vérifier la disponibilité des documents susceptibles d'être éliminés dans d'autres lieux ressources, avant de les sortir définitivement du fonds, ou encore de solliciter les autres missions de l'INJEP dans leur expertise des champs couverts.

Magasins des revues

Un long processus de désherbage des magasins des revues (300 titres) a été mis en route depuis 2015. Retardé par le contexte sanitaire en 2020/21, il se poursuit en 2023. L'inventaire et l'état des collections entamées en 2022 se termineront en 2023. Ils serviront à mieux renseigner le portail documentaire Télémaque et à mieux communiquer sur leur réelle disponibilité en salle auprès des internautes.

Un autre chantier concerne l'aménagement des réserves. À l'issue de la migration du fonds sport en 2021, la mission Documentation a réceptionné des collections de revues, soit 4 ml. Ces collections sont toujours conservées isolément. L'objectif en 2023 est de réunir toutes les collections dans les mêmes magasins malgré les contraintes spatiales. La réorganisation des magasins est à l'étude.

Collection des « ouvrages »

Une opération de désherbage des ouvrages a été lancée en 2017 et est désormais renouvelée tous les ans. Les différentes missions de l'INJEP sont régulièrement sollicitées pour leur expertise des champs concernés. D'autres étapes suivent la sortie des fonds : mise à jour des inventaires, prospection de lieux ressources pouvant recevoir nos sorties d'inventaire sous forme de dons, et ensuite seulement mise au pilon. Au vu de l'enrichissement annuel et des contraintes matérielles, ce travail se poursuit en 2023.

D. OFFRES DE SERVICES

Les offres de service de la mission Documentation participent au partage et à la diffusion des connaissances. Elles prennent diverses formes : accueil du public, recherches documentaires, gestion de prêts ou organisation d'événements.

• ACCUEIL DU PUBLIC

La mission Documentation rend disponible l'accès du fonds documentaire d'imprimés sur une large plage horaire : de 9h30 à 17h pour le public interne (agents des ministères en charge de la jeunesse et des sports), sans interruption méridienne ; et en demi-journée pour tout public (13h-17 h). La prise de rendez-vous matinaux et l'accueil de groupes s'ajoutent à ce service. Cette ouverture hebdomadaire est planifiée quatre jours sur cinq.

Les documentalistes s'acquittent de leurs missions grâce à la polyvalence de leurs champs de compétences, à la fois sur les domaines de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative et du sport. Ils s'appuient également sur leur maîtrise de bases réglementaires et/ou de bases de données bibliographiques scientifiques.

La reprise des horaires antérieurs à la crise sanitaire a permis de renouer avec le lectorat en présentiel et d'organiser des visites individualisées. La mission Documentation conserve cette souplesse horaire et cette disponibilité pour 2023. En complément, elle assure un service de réponse à des demandes de recherches documentaires par courriels.

• ORGANISATION DES « RENDEZ-VOUS DE LA DOC »

Désormais organisée par la Mission Valorisation et Diffusion, la Mission Documentation accueille les « Rendez-vous de la doc » de l'INJEP. Cet événement a pour but de partager les résultats d'une recherche réalisée ou coréalisée par l'INJEP. Expérimentés sous un format de webconférence pendant la crise sanitaire, les Rendez-vous de la doc' ont changé de format et de public au cours de l'année 2022. Désormais organisés en format hybride, en présentiel pour un public interne restreint, ils élargissent leur audience en distanciel ainsi aux services déconcentrés et à des professionnels ciblés en fonction des thématiques abordées. Les séances se sont adaptées à des contraintes horaires ultramarines, et sont fixées en fin de matinée, de 11h à 12h.

L'objectif pour 2023 sera de viser une programmation mensuelle. À chaque édition, une bibliographie est réalisée à partir du fonds documentaire et publiée à la fois sur le site de l'INJEP et dans le catalogue Télémaque. Avec la mise en place du distanciel, chaque édition est filmée. Un affichage particulier sera proposé sur le portail documentaire.

• MISE A DISPOSITION D'UN ESPACE DE TRAVAIL PARTAGE

La mission Documentation gère un espace d'une vingtaine de places pour l'accueil du public. En 2023, il s'agira de mieux communiquer sur le partage de cet espace de travail en interne pour l'ouvrir à d'autres usages en matinée : réunions restreintes, présentation de travaux en interne, etc., sans pour autant altérer à la qualité de l'accueil du public externe. L'objectif est de favoriser l'appropriation du centre de documentation par des lecteurs potentiels.

2. LIVRABLES ET VEILLES RÉALISÉS PAR LA MISSION DOCUMENTATION

La mission Documentation réalise quatre types de veille qu'elle renouvèle pour 2023 :

- une veille documentaire sur les thématiques des travaux ou missions menés en interne ;
- une veille sur des nominations dans les administrations ou organisations dans les périmètres de l'INJEP ;
- une veille réglementaire sur les politiques et dispositifs « jeunesse », vie associative et « éducation populaire/animation » et « sport » ;
- une veille informationnelle de notoriété sur les citations mentionnant l'Institut dans la presse quotidienne, généraliste et spécialisée à travers l'actualité de l'institut, ses diverses publications, les interventions de ses chargés d'études et collaborateurs.

A. VEILLES DOCUMENTAIRES THÉMATIQUES

La veille mise en place par la mission Documentation couvre les champs des expérimentations, des études et des recherches initiées ou accompagnées par l'INJEP. Elle vise à assister les acteurs des champs jeunesse et sports dans leurs activités d'analyses, d'expertise, d'évaluation ou d'appréhension des politiques publiques. Elle se matérialise notamment par la diffusion de livrables sur l'actualité liée aux questions transverses sur la jeunesse, l'éducation populaire, la vie associative et sport, parues sous diverses formes (rapports, synthèses, essais, enquêtes, données chiffrées, textes officiels, articles de revues spécialisées et de presse, etc.).

Elle s'appuie sur diverses ressources notamment, l'abonnement à des agrégateurs de presse médias ou des à des newsletters.

• REQUALIFICATION DU PLAN DE VEILLE

Le plan de veille évolue constamment en fonction des études et des recherches mises en place par les missions de l'INJEP et l'actualité des champs couverts par l'INJEP. Il s'agit d'optimiser les outils disponibles pour couvrir cette activité : d'identifier et de renouveler les points d'accès sur les thématiques couvertes.

• PÉRENNISATION DES OUTILS DE VEILLES

Il sera nécessaire de reconsidérer en 2023 les abonnements payants à des prestations actuellement utilisées pour les différentes veilles de notoriété ou thématiques, objet d'un livrable périodique ou faisant l'objet d'une alerte.

• DÉVELOPPER DES OUTILS ET SUSCITER DES BESOINS

Interroger les usages et les pratiques de veille effectuées en interne par les différents publics (chercheurs, chargés de missions, etc.) afin de mieux cibler l'offre et la diffusion de cette veille en proposant dans la mesure du possible des outils plus adaptés.

B. LIVRABLES DE VEILLE

La mission documentation réalise plusieurs livrables, tous disponibles en format numérique sur le site de l'INJEP selon des périodicités différentes : hebdomadaires, bi-hebdomadaire, mensuelles, trimestrielle et annuelle. La mission poursuit la publication de ces livrables pour 2023 avec pour objectif d'en harmoniser le format pour les veilles hebdomadaires destinées à un public interne.

- « **INJEP Veille & Actu** » : 25 numéros dans l'année. La lettre de veille documentaire bimensuelle rassemble aujourd'hui plus de 6 000 abonnés. Produit phare de la veille documentaire sur les questions de jeunesse/politiques de jeunesse, d'éducation populaire, de vie associative et de sport (sous l'angle : pratiques sportives, diplômes Jeunesse et Sport, ou encore économie du sport), elle signale sous forme de brèves l'actualité des publications (rapports, études, enquêtes, sondages, essais, etc.), la mise en œuvre de dispositifs, réglementation, presse, agendas, etc.

Il s'agit en 2023 d'en augmenter l'audience et le nombre de ses abonnés, et ce, avec la collaboration de la Mission Diffusion et Valorisation.

- « **Liste mensuelle des acquisitions** » : 12 par an. Sélection mensuelle des acquisitions du centre de documentation, la liste est diffusée auprès de 700 agents en interne, CREPS et directions régionales et départementales en charge de la jeunesse et des sports. Elle est également diffusée à nos partenaires et aux lecteurs du centre documentation à leur demande. Elle s'appuie sur des listes de diffusion existantes. Elle est également signalée dans la lettre INJEP Veille & Actus.
- « **Un an de politique de jeunesse** » (annuel). Ce document présente une vision transversale des politiques de jeunesse avec le recensement des dispositifs interministériels mis en place par le gouvernement pour la jeunesse sur l'année écoulée. Il est réalisé en lien avec les experts de l'INJEP et de la DJEPVA.
- « **Bibliographies thématiques** » En 2021, une dizaine de bibliographies ont été réalisées suite à des demandes de recherches documentaires ou en lien avec l'organisation des Rendez-vous de la Doc'. Elles sont publiées sur le site de l'INJEP, intégrées à une collection dédiée et référencée dans le catalogue Télémaque. L'action se poursuit en 2023. Une attention particulière sera portée pour la réalisation d'une bibliographie à l'occasion de l'édition 2023 des Rencontres de l'INJEP.- « Citations de l'INJEP » : la veille de notoriété sur les supports de presse et revues spécialisées s'est stabilisée sous forme de diffusion hebdomadaire et réservée au public interne. Elle se poursuit pour 2023.
- **Veille juridique jeunesse, sport, cohésion sociale** : cette veille est capitalisée dans la lettre INJEP Veille & Actus et dans « Un an de politique de jeunesse ».
- **Veille nominative** : cette veille couvre le périmètre des administrations des ministères en charge de la jeunesse, de la vie associative et des sports. Elle est diffusée en interne à la DJEPVA, à la DS et à l'agence du service civique.
- **Veilles thématiques** : une dizaine de thématiques sont suivies en interne. Elles correspondent aux travaux statistiques, de recherches, d'analyses ou d'évaluations développés par les différentes expertises de l'INJEP. Elles portent sur le mentorat, l'engagement/citoyenneté, le logement des jeunes, la vie associative, le développement durable, le genre, les cités éducatives, etc...

Une seule veille fait l'objet d'un livrable consolidé et périodique. Elle porte sur le service national universel (SNU) et s'adresse à un public interne, avec un livrable hebdomadaire.

3. GESTION D'UN CATALOGUE EN LIGNE : LE PORTAIL TÉLÉMAQUE

A. CONSOLIDATION DU SYSTÈME D'INFORMATION DOCUMENTAIRE

Depuis 2020, le système informatique de gestion documentaire, « SIGB », utilisé par la mission Documentation est hébergé en mode SAAS sur un serveur externe géré par le prestataire Kentika.

Depuis le rattachement administratif de la DJEPVA au secrétariat général du ministère en charge de l'Éducation nationale au 1er janvier 2021, la mission Documentation s'assure de la continuité de cette prestation, auprès des services compétents administratifs, informatiques et financiers pour 2023.

B. CRÉATION D'UN AFFICHAGE DÉDIÉ AU FONDS « FEJ »

Corrélatif au projet de transfert de données de près de 800 fiches du Fonds d'expérimentation de la jeunesse, la finalisation de ce projet se soldera en 2023 par la création d'espace dédié à ce corpus. L'organisation des contenus est construite en collaboration avec la Mission Expérimentation et Evaluation des Politiques Publiques, MEEPP. Le projet sollicite l'appui technique du service informatique de proximité en interne, la DIVSI, et le prestataire du SIGB, Kentika.

C. SUIVI DU SYSTÈME D'INFORMATION DOCUMENTAIRE

Entamée en 2020/21, la refonte de l'OPAC (interface web du catalogue en ligne) se poursuit en 2023. Il s'agit d'apporter des ajustements sur l'organisation et l'affichage des contenus existants.

Les évolutions programmées du SIGB visent :

- à améliorer des pratiques internes de gestion documentaire, par des traitements documentaires renouvelés et « normés », inscrits dans la transition bibliographique menée par la BNF. Ces évolutions du catalogue continuent en 2023. Elles ont pour but de favoriser les échanges de savoirs par l'import ou l'export de notices bibliographiques et doivent étendre la visibilité de la base Télémaque auprès de réseaux documentaires élargis : universitaires, instituts de recherche, etc.
- à faciliter des nettoyages en lot des index et de fluidifier diverses actions dans le traitement des documents et des informations.

D'autres évolutions sur le SIGB sont programmées. Elles portent, d'une part, sur la rénovation du catalogue en ligne Télémaque et son interface web. ■

VALORISATION ET DIFFUSION

La mission valorisation et diffusion (MVD) de l'INJEP a comme principales missions :

- L'élaboration et la mise en œuvre de la politique de valorisation et de diffusion des connaissances produites ou capitalisées par l'INJEP, à travers notamment une offre éditoriale articulant papier et numérique, et l'organisation d'événements.
- La conception de la stratégie de communication et d'information vers ses cibles aux profils variés, ainsi que la promotion de l'image de l'institut auprès des différents publics.

Par nature transversale, la MVD travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des missions de l'institut, et son programme de travail est sous-tendu par deux objectifs principaux : assurer une meilleure lisibilité et appropriation des productions et une plus grande visibilité de l'institut.

Pour ce faire, la mission valorisation et diffusion poursuit sa stratégie de large diffusion des travaux de l'INJEP dans des modalités adaptées à la diversité de ses publics. Elle prend forme à travers quatre axes de travail :

- Soutenir et développer une production éditoriale riche et adaptée aux publics ;
- Enrichir les modalités de diffusion numérique ;
- Valoriser l'expertise et renforcer la mise en débat par l'activité événementielle ;
- Renforcer l'information auprès des publics pour développer la notoriété.

1. SOUTENIR ET DÉVELOPPER UNE PRODUCTION ÉDITORIALE RICHE ET ADAPTÉE AUX PUBLICS

L'ensemble des travaux conduits par l'INJEP donnent lieu à publication au sein des différentes collections de l'institut. Avec un catalogue des publications qui s'enrichit chaque année, ce sont près de quarante publications qui paraissent annuellement. La MVD participe activement à la mise en œuvre de cette politique éditoriale. Elle assure le suivi du programme annuel des publications, apporte son expertise éditoriale à leur réalisation et assure leur diffusion. En collaboration avec les missions, elle peut prendre en charge l'ensemble de la conception éditoriale et graphique : relecture des projets de publications, secrétariat de rédaction, révision des textes, réalisation des maquettes et impression.

L'offre éditoriale de l'INJEP vise à restituer l'ensemble des travaux de l'institut et plus largement à diffuser la connaissance dans ses champs d'expertise. Pour répondre aux attentes de ses publics aux profils variés, la production éditoriale de l'INJEP combine des publications de synthèse, des publications d'analyse et de recherche plus approfondies, et des déclinaisons dans des formats accessibles au plus grand nombre (cf. encadré « les collections de l'INJEP »).

Parmi les faits notables en matière d'édition en 2023, on compte le renforcement des publications de synthèse. Les synthèses des rapports d'étude sont désormais systématiquement produites et la collection des Fiches Repères a fait l'objet d'une rénovation qui donnera lieu à la production de fiches de deux pages permettant de livrer les résultats des enquêtes récurrentes et de fiches permettant d'éclairer des notions, concepts ou politiques publiques. Par ailleurs, l'ensemble de nos publications de « Chiffres-clés » — vie associative, sport et jeunesse — fera l'objet d'une nouvelle édition au premier trimestre 2023.

LES COLLECTIONS DE L'INJEP

■ INJEP analyses & synthèses (IAS)

Cette publication de quatre pages propose à travers un format court, un style accessible et des encadrés didactiques, de diffuser de manière large les principaux résultats de travaux (études, expérimentations, statistiques) réalisés par, pour ou avec l'INJEP. Alternant les sous-collections « statistique publique », « études et recherches » et « expérimentations », une douzaine de numéros est prévue chaque année.

■ INJEP Notes & rapports

Cette collection propose des notes, rapports et revues de littérature dans un format détaillé et complet. Elle est en particulier le support de publication des rapports de recherche portés par l'INJEP.

■ Revue Agora débats/jeunesses

Principale revue de recherche consacrée à la jeunesse en France Agora débats/jeunesses approfondit la connaissance sur les jeunes, leurs situations, leurs modes de vie, leur environnement, les relations qu'ils entretiennent avec les autres générations et l'analyse des politiques publiques qui leur sont consacrées. Animée par un comité de rédaction pluridisciplinaire et composé de chercheurs, d'universitaires et d'experts, trois numéros sont réalisés chaque année et édités aux Presses de Sciences Po.

■ « Cahiers de l'action — jeunesses, pratiques et territoires »

Cette collection a pour objectif de mutualiser les pratiques et échanger les savoirs. Elle offre aux décideurs et professionnels de la jeunesse des ressources utiles pour leur intervention avec une vision « terrain ». Co-construits et écrits avec les professionnels, les « Cahiers de l'action » se veulent un espace de réflexivité et apportent des éléments d'analyses et des outils pour l'action. Deux numéros paraissent chaque année dans cette collection d'éducation populaire.

■ « Fiches Repères »

En deux pages, ces fiches apportent des données de cadrage et font l'état des lieux sur un sujet à travers la synthèse de travaux et/ou données existants. Elles présentent les principaux résultats des enquêtes ou séries statistiques régulières produites par l'institut et apportent également des repères en éclairant des notions, concepts ou politiques publiques.

■ Les chiffres clés

Les chiffres clés renouvelés en 2019 proposent une sélection d'indicateurs de référence restitués sous forme d'infographies visant à faciliter la compréhension et l'appropriation par le grand public. Cette collection comprend les chiffres clés de la jeunesse, les chiffres clés de la vie associative et ceux du sport.

2. ENRICHIR LES MODALITÉS DE DIFFUSION NUMÉRIQUE

A. DÉVELOPPER DES FORMATS WEB LISIBLES ET ATTRACTIFS FACILITANT L'APPROPRIATION

Le site internet est au cœur de la stratégie de diffusion et de valorisation de l'INJEP. L'objectif prioritaire des évolutions du site et de sa ligne éditoriale est d'accroître et de faciliter l'accès aux connaissances pour l'ensemble des acteurs. Il s'agit à la fois de rendre immédiatement accessibles les productions de l'INJEP avec la mise en ligne des publications et des données complémentaires, mais aussi d'exploiter les modalités éditoriales et multimédias qu'offre le web pour en faciliter l'appropriation et la transmissibilité (infographies, vidéos, animations..).

En 2023, la MVD poursuivra ce travail en concentrant ses efforts autour de plusieurs axes :

- Faciliter l'accès aux contenus du site avec une entrée et une indexation thématiques des contenus.
- Rénover la rubrique « expérimenter » du site avec une plus grande visibilité et valorisation des appels à projets et expérimentations en cours, mais également de certaines expérimentations du fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ) plus anciennes et riches d'enseignements.
- Expliquer et faire parler les données en les rendant plus rapidement accessibles et compréhensibles au moyen de représentations graphiques et synthétiques : infographies, cartographies, développement des animations et vidéos et systématisation des « chiffres à la Une ».
- Poursuivre le développement des formats vidéos et animés qui permettent de valoriser l'expertise, d'explicitier des résultats, mais aussi de communiquer sur les productions et activités de l'INJEP et de les relayer sur les réseaux sociaux.

B. ÉLARGIR LES CANAUX DE DIFFUSION : PLATEFORMES SPÉCIALISÉES ET RÉSEAUX SOCIAUX

Après la mise en ligne d'Agora débats-jeunesses puis des Cahiers de l'action sur la plateforme Cairn, ce sont les INJEP Analyses & synthèses qui seront disponibles sur ce portail de référence pour les publications de sciences humaines et sociales. Les productions statistiques qui sont, quant à elles, valorisées sur la nouvelle bibliothèque numérique de la statistique publique, sur data.gouv.fr, et sur la plateforme Datagora, feront également l'objet d'une présence renforcée sur insee.fr.

Les réseaux sociaux font eux aussi partie intégrante de la stratégie digitale de l'INJEP. En 2023, la MVD prévoit la consolidation de sa présence sur les réseaux sociaux avec la multiplication des diffusions de vidéos, d'infographies et la valorisation des interventions des chargés d'étude lors d'événements ou auprès des médias, ainsi que le renforcement de sa présence sur LinkedIn.

3. VALORISER L'EXPERTISE ET LA MISE EN DÉBAT PAR L'ACTIVITÉ ÉVÉNEMENTIELLE

A. ORGANISER DES CONFÉRENCES-DÉBATS, RENCONTRES ET COLLOQUES

L'activité événementielle de l'INJEP fait partie intégrante de sa politique de diffusion et valorisation. Ces événements s'inscrivent dans le prolongement des travaux ou publications de l'INJEP et visent à les partager et les mettre en débat auprès d'acteurs d'horizons variés. La MVD apporte son concours pour l'organisation, la communication et la valorisation de nombreux événements chaque année.

En 2023, une dizaine d'événements sont programmés parmi lesquels des conférences-débats, des colloques de restitution, des Rendez-vous de la Doc', mais aussi la seconde édition de la remise du « Prix de thèse de l'INJEP » inauguré en 2022, ainsi que le grand événement bisannuel « Les Rencontres de l'INJEP » organisé autour d'enjeux émergents repérés dans le cadre des travaux de l'institut ou par les experts qui le composent.

B. RENFORCER LE CARACTÈRE PUBLIC DES ÉVÉNEMENTS ET DÉBATS, DIVERSIFIER LES THÈMES ET LES FORMATS

Les événements de l'INJEP sont gratuits et ouverts à tous, ils contribuent à animer la réflexion collective et le débat public en mobilisant des acteurs divers. Afin de leur donner davantage d'échos, la MVD poursuit sa politique de mise à disposition des captations des événements sur son site internet pour permettre un accès durable aux échanges, ainsi que l'organisation d'événements en ligne ou conjuguant présentiel et distanciel qui permettent d'ouvrir les événements à un public élargi et géographiquement éloigné.

En 2023 en lien avec la mission Documentation, la MVD confortera les évolutions du format et de la fréquence des Rendez-vous de la Doc' vers des webinaires réguliers et ouverts à tous. De même, en lien avec la mission Expérimentation et évaluation des politiques publiques, la MVD apportera soutien à l'organisation d'événements permettant de mieux faire connaître et mettre en débat les résultats et enseignements des expérimentations relatives aux discriminations et des évaluations sur les cités éducatives.

4. RENFORCER L'INFORMATION AUPRÈS DES PUBLICS POUR DÉVELOPPER LA NOTORIÉTÉ

La MVD conduit une stratégie systématique de diffusion et de valorisation des travaux et activités de l'institut. Elle contribue aux différentes éditions, organise leur diffusion, assure la mise à disposition en ligne et la valorisation avec des communiqués largement diffusés, l'animation des réseaux sociaux ou à l'occasion d'événements organisés par l'INJEP ou auxquels l'institut participe.

Dans la stratégie de communication qu'elle met en œuvre, la MVD se donne pour objectif de renforcer les actions d'information auprès de l'ensemble des publics cibles de l'institut.

A. CONSOLIDER LE RYTHME ET LE CHAMP DES COMMUNICATIONS

Pour ce faire elle vise tout d'abord à mieux informer sur l'actualité des activités et productions de l'institut. Il s'agit de développer l'information autour des travaux moins visibles tels que ceux exclusivement diffusés en ligne (Fiches Repères, rapports d'études) et des nouveaux projets (Prix de thèse de l'INJEP, appels à projets de recherche, etc.), de multiplier les canaux de diffusion (post sur les réseaux sociaux, communiqués, plateformes web, etc.), de publier un calendrier des publications et de permettre l'abonnement à différentes alertes (avis de parution et lettre d'information). Dans cette optique et en complément de l'investissement de plateformes web et des réseaux sociaux, la MVD mettra en place une nouvelle version de sa lettre d'information mensuelle.

La MVD poursuit également ses actions de communication institutionnelle en mettant à disposition et développant les informations clés de l'INJEP : ses missions, son fonctionnement, ses orientations, ses actions. Il s'agit de rendre compte de ses activités et projets dans un impératif de transparence : diffusion du programme de travail, interview ou vidéos sur les recherches ou expérimentations en cours, etc.

B. TOUCHER LES DIFFÉRENTS PUBLICS

Situé à l'interface des différents acteurs dans les champs de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, et du sport, l'INJEP s'adresse à un public large et diversifié (administrations, collectivités territoriales, associations, décideurs, chercheurs, acteurs de terrains, etc.). La communication et la diffusion auprès de cette multiplicité d'acteurs ne peuvent être efficaces qu'au prix d'un travail permanent sur les publics cibles. À cet effet, la MVD poursuivra le travail permanent d'enrichissement et d'actualisation de ses fichiers contacts.

Les relations avec les médias continueront de faire l'objet d'une attention particulière, notamment à travers la constitution de portefeuilles de journalistes, d'actions d'information régulières spécifiquement dédiées à la presse, la communication du calendrier prévisionnel des publications et des envois presse sous embargo avant parution, etc. ■

PÔLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Le pôle administratif et financier (PAF) de l'INJEP assure la gestion administrative, juridique et financière de l'institut. Son activité se décline sur deux principaux axes.

1. PROGRAMMATION, EXÉCUTION ET SUIVI DES CRÉDITS

Le pôle administratif et financier assure la programmation, l'exécution et le suivi des crédits de l'INJEP au sein du programme budgétaire 163. En particulier, il assure le suivi de l'exécution budgétaire des activités des missions de l'INJEP afin d'en rendre compte mensuellement à la direction et apporte une expertise sur tous les documents, projets de contrats ou de marchés ayant une portée financière. Il prépare le suivi administratif et financier (gestion État) des achats et conventions de subventions de l'INJEP, en liaison avec la Division des Ressources Humaines des Finances et de la Logistique (DRHFIL) de la DJEPVA.

En début d'année, la programmation est initiée lors des dialogues de gestion avec les différentes missions et actualisée régulièrement lors de réunions d'échange sur les dépenses à prévoir et à venir. Dans le cadre du suivi de l'exécution budgétaire, le rapprochement de la consommation à la prévision est réalisé, tout au long de l'année grâce au suivi des commandes et des factures et par rapport au suivi de la programmation des crédits.

Grâce aux différents rapports qui permettent de piloter en temps réel l'exécution par rapport à la prévision, le pôle est une aide au pilotage des activités des missions. Ces suivis mis en place permettent la bonne utilisation des crédits de l'unité opérationnelle (UO), de connaître les crédits disponibles (à partir des données extraites de CHORUS) et d'alerter en cas d'écart trop importants.

Le pôle pilote la gestion du portefeuille de conventions et supervise la partie administrative et financière des conventions de partenariat, notamment celles du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse. Il est le référent et le responsable administratif de l'INJEP sur l'ensemble des conventions, sur leurs aspects administratifs (rédaction) aussi bien que financiers, du suivi de leur signature et de leur mise en œuvre. En établissant un suivi précis des conventions en cours et un calendrier de leurs incidences financières, le pôle s'assure auprès des missions que les délais sont bien tenus et les paiements effectués.

Le pôle pilote le processus de l'achat public par la gestion et le suivi du circuit de la dépense (commandes, services faits, suivi des dépenses, fonds de concours...) en maintenant des relations étroites avec le bureau d'exécution de la dépense (CSP), le service facturier (CBCM) et les missions afin d'anticiper et de suivre les éventuels problèmes. En lien avec la DRHFIL, il établit l'état des charges à payer et produits à recevoir et s'assure du respect de la chaîne de traitement de la dépense. Il s'assure aussi de la bonne affectation et ventilation des dépenses entre le programme soutien du ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports (P214) et celui de l'INJEP au sein des budgets opérationnels de programme (BOP) de l'administration centrale du programme 163.

Le pôle vient en soutien aux missions grâce à la mise en place de la procédure relative aux règles de mise en concurrence des achats afin de garantir le respect de la liberté d'accès à la commande publique, l'égalité de traitement des candidats et la transparence des procédures.

Ainsi il contribue et supervise la rédaction et le suivi des marchés publics, notamment en assistant les missions dans la passation des marchés et appels d'offres qui sont lancés notamment dans la rédaction et suivi des parties administratives, mais aussi a la responsabilité du suivi des procédures et des calendriers.

2. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE DU FONDS D'EXPÉRIMENTATION POUR LA JEUNESSE

Le pôle administratif et financier assure la gestion administrative et financière des appels à projets lancés au travers du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse par la Mission Expérimentation et Evaluation des Politiques Publiques (MEEPP) de l'INJEP. Il intervient à différentes phases des procédures.

SUIVI ADMINISTRATIF DES EXPÉRIMENTATIONS

Le pôle administratif et financier assure l'analyse des dossiers de candidature lors de la phase de recevabilité des pièces administratives en vue de l'élaboration des conventions d'expérimentations et des avenants. Il porte assistance aux porteurs de projets et aux évaluateurs, qui constituent les parties prenantes des conventions :

- Il contribue à la préparation des réunions des instances du Fonds (Conseil de Gestion/Conseil scientifique et d'orientation) ;
- Il participe aux jurys de sélection des candidatures, aux réunions de synthèse, aux ateliers thématiques ;
- Il procède à l'analyse juridique et financière des dossiers de candidatures ;
- Il établit des conventions passées avec les porteurs et évaluateurs des projets ;
- Il émet les notifications par courrier des sélections des projets et des demandes complémentaires.

Le suivi des projets se fait essentiellement à partir de bilans semestriels réalisés par les porteurs et les évaluateurs à partir des trames construites par la MEEPP et lors des comités de pilotage organisés par les porteurs de projets.

LE SUIVI FINANCIER

Le pôle assure la programmation et le suivi des crédits du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ) en lien avec la Caisse de dépôts et consignation (CDC), et le contrôle de l'exécution financière aux différentes phases du projet. À l'issue des réunions de synthèse, le PAF procède à l'émission des ordres de paiement à l'attention de CDC pour paiement des subventions allouées aux porteurs et aux évaluateurs des projets. À cette occasion, il prépare et présente l'Etat prévisionnel des recettes et des dépenses (EPRD) pour les Conseils de gestion du FEJ.

LES APPELS À PROJETS EN COURS

Le pôle administratif et financier assure également la gestion des projets issus de la programmation des années précédentes. À ce titre, 39 projets sont en cours, soit 78 comptes rendus d'exécution intermédiaires à analyser (HAPDOM, APDISCRI2, APDOM6-REUNION, APDOM6-SANTE et APRURAL). Un contrôle approfondi de l'exécution financière est en cours pour 6 projets arrivés à terme. Dans le cadre du contrôle de l'exécution financière aux différentes phases du projet, les comptes rendus d'exécution intermédiaires semestriels sont analysés par le pôle administratif et financier, parallèlement au travail de la MEEP.

Cinq programmes expérimentaux ont été lancés depuis 2018 et sont en cours :

| APPEL A PROJETS | PROJETS EN COURS |
|-----------------|------------------|
| APDISCRI2 | 9 |
| HAPDOM | 4 |
| APDOM6 Réunion | 6 |
| APDOM6 Santé | 10 |
| AP RURAL | 10 |
| Total | 39 |

- Prévention et lutte contre les discriminations envers les jeunes (APDISCRI2)
- Insertion professionnelle et engagement des jeunes (HAPDOM)
- Insertion sociale et professionnelle des jeunes, développement de la vie associative pour et par les jeunes (APDOM6 Île de La Réunion)
- Prévention des conduites à risque et meilleur accès aux soins pour les jeunes ultramarins (APDOM6 Santé)
- Jeunes en milieu rural (APRURAL)

LES NOUVEAUX APPELS À PROJETS

Fin 2022, un nouvel appel à projets a été lancé :

- APDOM7 visant à la prévention et à la lutte contre l'illettrisme des jeunes ultramarins pour une dotation de 2 M€ dont 20 à 25 % de cette enveloppe consacrée à l'évaluation
- HAPDOM7 permettant de financer un projet transversal sur les 5 DROM, et qui sera porté par l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI). Le budget global (intégrant l'évaluation) sur 3 ans est de 1,5 M€.

Dans le cadre de ce nouvel appel à projets, un marché pour l'évaluation des projets déployés dans 5 territoires ultramarins (HAPDOM illettrisme dont l'évaluation d'actions éducatives familiales dans les territoires ultramarins) est en cours de rédaction pour une notification à fin mars 2023. ■

Observatoire producteur de connaissances, l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) est un centre de ressources et d'expertise sur les questions de jeunesse et les politiques qui lui sont dédiées, sur l'éducation populaire, la vie associative et le sport.

Sa mission : contribuer à améliorer la connaissance dans ces domaines par la production de statistiques et d'analyses, l'observation, l'expérimentation et l'évaluation. Son ambition : partager cette connaissance avec tous les acteurs et éclairer la décision publique.

Rassemblant des experts de disciplines variées (statisticiens, sociologues, économistes, documentalistes, etc.), l'INJEP produit, rassemble, analyse, synthétise et diffuse des connaissances sur les jeunes et les politiques de jeunesse du niveau local au niveau européen, sur les démarches d'éducation populaire, sur la vie associative et le sport. Il constitue ainsi un pôle de ressources et d'expertise pour les élus et les professionnels.

■ **L'INJEP : creuset de nouvelles connaissances et de nouvelles données publiques**

L'INJEP conduit un programme d'études et de recherches et produit des données statistiques contribuant à éclairer les problématiques et enjeux des questions de jeunesse, d'éducation populaire et de vie associative. L'Institut comprend le service statistique ministériel en charge de la Jeunesse et du Sport. Il participe également à l'animation de la recherche, notamment à travers le pilotage de la revue scientifique Agora débats/jeunesses.

■ **L'INJEP : lieu unique à l'interface des différents acteurs**

À la croisée des univers de la recherche, des statistiques publiques, des élus ou des professionnels, l'INJEP est un expert de référence capable de produire des données et analyses qui bénéficient à la fois des apports de la recherche et de l'expérience de terrain. Grâce à ce positionnement spécifique, il joue un rôle de passerelle entre les différents acteurs.

■ **L'INJEP : laboratoire d'idées : expérimentations et pratiques innovantes**

À travers notamment l'animation du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ), l'INJEP accompagne les initiatives innovantes des acteurs de terrain. Il suit les expérimentations, leur donne de la visibilité et, à partir de leurs évaluations, capitalise les bonnes pratiques et propose des pistes pour les modéliser. L'objectif est ainsi d'étudier les effets des projets et d'orienter les politiques publiques vers les dispositifs les plus efficaces.

En lien avec les professionnels de jeunesse et de l'éducation populaire et en veille sur les évolutions et pratiques innovantes qu'il valorise, l'INJEP participe à la mutualisation et à l'essaimage de bonnes